

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |                                                                                                                                                                             |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées                                                                                                                                                                                                                                              |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur                                                                                           | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents                                                                                                                | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.                                                                                            |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## A MA FEMME.

---

Songes-tu parfois, Herminie,  
Que mon âme à la tienne unie  
Rêve bonheur et paix pour toi ?  
Et que souvent je m'ingénie  
Pour empêcher la zizanie  
De pénétrer sous notre toit ?

Notre amitié, fleur non ternie,  
N'est point une monotonie  
Qui rend l'esprit fastidieux.  
Ne laissons point l'acrimonie  
Planer comme un mauvais génie  
Sur nos fronts parfois soucieux.

Laissons aux autres l'ironie,  
La vengeance toujours punie  
Et les trames de l'insensé.  
Et que loin de nous soit bannie  
L'indifférence qui renie  
Les doux souvenirs du passé.

J'ai voulu, par pure manie,  
T'imposer une tyrannie  
En rimant ici ton prénom.  
Il ne faut point que je le nie,  
Tant d'audace est une avanie  
Qui peut faire un mauvais renom.

Graves comme une litanie  
Ces strophes que je remanie  
Se perdent en vagues rumeurs.  
Mais suis-je, narguant l'insomnie,  
En proie à la métromanie  
Qui règne sur tant de rimeurs ;

Qui chante, étrange symphonie,  
Et les râles de l'agonie  
Et les hymnes les plus joyeux ;  
Et jette sans parcimonie  
Pêle-mêle et sans harmonie  
Les hexamètres capricieux ?

Cessons cette diaphonie  
Qu'inspira ma mélomanie.  
Pour toi, conserve pur ton cœur.  
Que ta carrière soit bénie ;  
Et que ton âme rajeunie  
S'ouvre aux effluves du bonheur.

Montréal, 29 août 1881.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

---

## VIEILLES HORLOGES.

---

On m'a fait voir, l'an dernier, un meuble du temps de nos pères, une horloge de luxe dont la boîte, haute de deux pieds et large d'autant, est en bois richement sculpté et doré ; cadran de porcelaine, avec chiffres romains cuits en pâte. L'honorable juge Baby me dit qu'elle est dans sa famille depuis deux siècles ronds, ayant été apportée de France sous l'administration de Colbert. Elle a dû être regardée comme une merveille à cette époque, aussi la tradition dit-elle qu'on l'envoya au Canada à titre de cadeau rare et précieux.

Mes études dans ce genre de mécanique ne sont pas encore assez avancées pour me permettre de commenter sur les ressorts, les crans, les coches et les viroles de ce rouage respectable ; il suffira de dire que le tout fonctionne à souhait.

Rien d'étrange comme de suivre l'heure que marquent ces tant vieilles aiguilles et de feuilleter un bouquin du même temps : *L'Etablissement de la Foi*, par le Père Le Clercq, imprimé en 1691. Le Père Le Clercq connaissait tout le monde au Canada. Je me disais ; " il a peut-être mesuré quelques-unes de ses veillées, chez M. de Lanaudière en regardant cette pompeuse horloge, comme je le fais aujourd'hui, après deux siècles écoulés, et en parcourant quelques pages de son livre." C'est dans ces moments-là que le démon de la poésie s'empare de nous.

L'automne dernier, passant près des vieux édifices du séminaire de Montréal, j'eus la fantaisie de m'arrêter en face du cadran que chacun connaît et de lui demander s'il ne serait pas par hasard contemporain de l'horloge du juge Baby. Point de réponse, comme bien vous pensez. La machine était aussi muette là-dessus qu'un cadran solaire un jour de pluie.

Mais ne voilà-t-il pas que les messieurs du séminaire ont

fait parler cette figure ridée et renfrognée ! Le cadran avait des papiers de famille et il ne le disait pas !

Avant 1701 le clocher du séminaire portait une horloge, affirme un mémoire qui paraît avoir été dressé vers 1770. A cette dernière date, on en voyait les restes relégués au grenier.

M. de Belmont, supérieur de 1701 à 1732, fit venir de France l'horloge actuelle, au prix de huit cents francs, soit huit cents piastres de notre présente monnaie.

A partir de ce moment les montres se réglèrent sur sa marche. Le militaire et le civil se conduisirent d'après ses agissements. Heure religieuse, heure officielle—tout dépendait de son balancier et elle ne s'en montrait pas plus fière.

Son premier écart de régime se produisit en 1751, sous M. Normant, supérieur après M. de Belmont. M. Guillon, prêtre du séminaire, qui avait charge de la maintenir dans les bornes du devoir, rapporta le fait à M. Normant, mais celui-ci se contenta de dire : " Eh bien ! que le gouvernement s'en procure une qui soit en bon état ! " M. Guillon prit la résolution de la réparer lui-même. Il fit ébaucher " une roue de rencontre de quinze dents " ; toutefois, étant reparti pour la France (1753) les choses restèrent en plan.

Lorsque M. Montgolfier devint supérieur (1759-1789) le projet fut repris et c'est alors que le mémoire suivant paraît avoir été rédigé :

*1re Réparation.*—Faire mettre des grains de cuivre aux rouages des 2 sonneries n'y en ayant qu'à celui du mouvement ; repasser toutes les roues sur le tour, sans pouvoir les dégauchir ; faire faire des poids en plomb à la place de ceux de pierre.

*2me Réparation.*—Changer la roue de rencontre en achevant celle de 15 dents qui n'étoit qu'ébauchée et la mettre à la place de celle qui y étoit ayant 29 dents ; en même temps changer la verge du balancier longue d'environ 3 pieds (le balancier même) en mettre une de fer de 9 pieds ; une espèce de lantille qui pesoit 2 ou 3 livres en substituer une de 80 livres en 3 morceaux parallèles jusqu'à ce qu'on ait trouvé le point de régler l'horloge.

Pour cette dernière opération il a fallu démolir de l'épaisseur du mur de refente plus de neuf pieds de haut en bas ; l'horloge marchant, la lentille venant toucher le morceau de mur à côté de l'ouverture de porte du mur de refente ; on l'abbat et, ayant achevé de faire l'ouverture, on la bouche avec un morceau de planche qui paroît dans le couroir.

*3e Réparation plus importante, plus difficile et plus longue.*—Ajouter à l'horloge une aiguille des minutes ; il a fallu élever un échafaud vis-à-vis le cadran.

On a commencé par retracer le cadran, fait deux aiguilles qui subsistent encore sans avoir été dérangées, une verge d'environ 2 lignes de diamètre pour l'aiguille des minutes et un tuyau de fer blanc pour l'équille des heures dans lequel devoit tourner la verge des minutes.

Cette verge s'étant trouvée trop foible, l'aiguille par sa pesanteur la faisant tordre se trouvoit tantôt en avant tantôt en arrière d'un demi quart d'heure ; le tuyau ou le canon dans lequel cellecy tournoit ne pouvoit pas non plus conduire régulièrement l'aiguille des heures à cause des inégalités par les soudures, etc.

L'on se servit de la verge qui seule marquoit les heures, elle avoit à peu près 6 lignes de diamètre et 10 pieds de longueur ; on la dresse, on l'arondit autant possible, puis on la tourne dans les quatre endroits seulement par où elle doit être soutenue pour tourner par 4 viroles de cuivre aussy tournées et arrêtées au canon ou tuyau de cuivre que l'on a fait au lieu de celui de fer blanc, par trois petites vis en dehors à chacune ; de sorte que la verge tourne dans le canon et le canon luy-même sur trois ou quatre apuis, ce qui n'a pas encore jamais manqué ; il a fallu 4 petites roues ou étoiles et une verge mince dans le corps de l'horloge pour communiquer le mouvement relatif.

Pour faciliter la sonnerie des timbres, on perce la couverture en 3 endroits, on y met trois tuyaux de fer blanc aux 3 ouvertures qui y sont encore quoiqu'ils ne servent plus ; l'on fait de plus une ouverture au plancher du cabinet de l'horloge d'environ 2 pieds en quarré ; 2 cadres de fer, l'un audessus, l'autre audessous autour de l'ouverture avec des vis qui saisent les 2 cercles en même tems qu'ils consolident le plancher ;

Par cette ouverture l'on met en dedans du cabinet la roue qui fait tourner l'aiguille des heures et qui doit aussi contribuer à faire tourner celle des minutes ainsi que les trois poteaux des équerres qui étoient aussy audessus ; de sorte qu'au lieu de doubles équerres comme elles étoient et qu'elles sont encore maintenant, il n'y en avoit plus qu'une espèce ; l'on s'imaginait qu'en repliant en haut la queue des marteaux, les fils étant plus directs aux équerres feroient raisonner les timbres plus fort.

L'horloge en mouvement, la lantille touche le petit morceau de mur à côté de l'ouverture de porte dans le mur de refente, on l'abat et on bouche l'ouverture avec un morceau de planche qu'on aperçoit dans le couroir.

*5e Réparation qui est plutôt une augmentation et une surcharge à l'horloge.*—Pour procurer à Mons. le Supérieur le même avantage, la même facilité et l'agrément de voir les heures et les entendre sonner comme si on étoit au dehors. Pour cela on a fait faire un cadran, établi une petite sonnerie semblable à celle d'en haut et qui agit en même tems, ce qui c'est conservé tel qu'on le voit, jusqu'à présent ; Mons. Montgolfier, Supreur n'y a pas peu contribué, ainsi qu'aux minutes de la grande horloge. Le cadran a été gravé par Paul LaBrosse, doré par les Sœurs de la Congrégation, les aiguilles par Liéber et dorées par les Sœurs.

La communication du mouvement des aiguilles prend son principe dans les rouages du grand horloge par le moyen de deux verges, une courte qui est brisée et tourne obliquement, comunique à une autre beaucoup plus longue qui tourne perpendiculairement jusqu'aux aiguilles du cadran en bas, par le moyen de 6 roues ou étoiles; les fils de la sonnerie d'en bas sont attachés aux bascules des branches de la sonnerie d'en haut.

Il y a bien cent ans de cela et plus. Aussitôt réparée, l'horloge redevint populaire. Elle jouit de nouveau du privilège de sonner l'heure officielle. Quelques Anglais s'en montraient vexés. Pensez donc :

Il fallait chaque jour, prendre le temps légal  
Et régler tous ses pas au cadran clérical !

C'était un sujet de commentaires fort graves. Enfin l'instinct de la concurrence prit le dessus. On éleva cadran contre cadran. Sur la rue Notre-Dame, tout proche du séminaire, était la cathédrale protestante. Les Anglais y ajustèrent un cadran qui se voyait de loin—mais il ne marquait pas. Qu'importe ! l'honneur du parti était sauf.

La cathédrale en question étant venue à brûler, le séminaire continua de faire remonter les poids de son horloge à lui, à mesure qu'ils descendaient—et la ville dinait en toute confiance.

Les personnes qui s'étaient contentées d'un cadran paralytique, se remirent à faire les gros yeux à celui de M. de Belmont, mais la brave horloge ne perdit pas la tête et servit mieux que jamais ses paroissiens. Ce n'est point une machine nerveuse. On ne détraque pas certaines organisations rien qu'en les regardant de travers.

Tout récemment, il a été jugé à propos de refaire la toilette de la digne centenaire, et la voilà fraîche et pimpante comme aux jours de MM. de Belmont et Montgolfier.

Je ne connais ni Paul La Brosse ni Liéber dont il est fait mention dans le mémoire ci-dessus, cependant il est certain que l'industrie de l'horloger n'a pas été lettre morte chez nous jusqu'à 1818, comme le prétend un journal d'hier.

Le savant Kalm, passant à Montréal en 1749, y vit un Canadien qui fabriquait d'excellentes horloges et de bonnes montres, bien que, ajoute-il, il n'eut reçu que peu d'éducation. Il ne nous dit pas le nom de cet homme. Consultez

*Le Spectateur*, publié à Montréal, numéro du 16 septembre 1813, vous y trouvez des renseignements sur un nommé Dubois, menuisier de son premier métier, qui résidait à Montréal avant 1760 et dont l'habileté en matière d'horlogerie était devenue proverbiale. Ce doit être l'artisan visité par Kalm, lequel, en sa qualité de savant, ne pouvait probablement pas écrire les noms français.

Les premières horloges construites d'après un système qui ressemble à celui d'à présent, ne datent que du milieu XVII<sup>e</sup> siècle. Sous Louis XIV, c'est-à-dire cent ans après, on perfectionna certaines pièces du mécanisme. L'échappement à roue de rencontre était le seul en usage, malgré ses défauts. L'horloge de M. de Belmont était nécessairement de cet ordre. L'échappement à cylindre ne date que de 1740, je crois, mais le XVIII<sup>e</sup> siècle nous a donné en sus l'échappement à détente, à ressort, à ancre, à repos, à chevilles, à virgules et plusieurs autres, sans compter le fameux duplex.

Le Canada ne possédait ni corporation d'horlogers ni grandes fabriques, comme les villes de France, mais nous savons de bonne source que, dès l'origine de la colonie, nos pères se sont montrés très inventifs et qu'ils excellaient dans les ouvrages de mécanique. L'un des écrivains qui en ont parlé, Charlevoix, disait, en 1720, que ces talents attestaient de la possibilité d'ouvrir aux Canadiens la carrière des lettres et des sciences, contrairement à ce que l'on avait soutenu jusque là. Singulière destinée que la nôtre : les Français et les Anglais commencent toujours par déclarer que nous ne serons jamais aptes à tel ou tel art, ou à telle ou telle classe d'entreprises, puis advenant l'occasion de faire nos preuves, nous nous en tirons parfaitement—alors les fortes têtes se reprennent à proclamer qu'il reste bien des choses à faire et que, cette fois, nous avons vidé notre sac.

En dépit des compagnies de commerce favorisées, sous Louis XIV et Louis XV, les Canadiens n'achetaient pas toutes leurs horloges, de mains des Français. C'était le bon temps des "mouvements faits au couteau" et qui "marchaient sans réplique"—bois dur pour les roues et les pignons, lame de fenillard tordue, corde de boyau sur la fusée, aiguilles de

tôle, cadran de carton ou de gros papier—le tout placé dans une boîte de bois, enjolivée selon la bourse de l'acheteur. En bref : pas somptueux mais bon.

Quelques-uns dépassèrent de beaucoup ce mode primitif.

Dubois, par exemple, se révéla maître dès les premiers jours où on lui montra une pendule estropiée. Bientôt ce fut lui qui régla l'allure de tous les chronomètres de la ville. Montréal ne se levait et ne se couchait que sous sa dictée. Les œufs à la coque attendaient ses instructions. Ce n'était pas tout-à-fait un artiste, mais c'était du "bois" pour en faire. En attendant la célébrité, qui ne vint pas, il avait la notoriété et le prestige de l'homme à succès qui n'a pas subi d'apprentissage.

Une montre française se dérangeait-elle, Dubois était appelé. Très-souvent ses yeux éblouis s'arrêtaient sur des combinaisons d'engrenages, de leviers et de détentes qui le faisaient rêver. Il ne sourcillait pas. "Donnez-moi cela, disait-il, j'y verrai." Il étudiait le chef-d'œuvre et le traitait comme son propre ouvrage. Bientôt, ce ne fut pas assez pour lui de remettre en place des couvercles, de remplacer une vis moins prime, de rattacher une chaîne au tambour, il voulut construire, créer à sa façon—et il le fit. Son atelier était couru par tout le gouvernement de Montréal. La facilité avec laquelle les "moulins à battre", les paratonnerres et les machines à coudre se sont répandus de nos jours n'est pas plus surprenante que le goût soudain de nos compatriotes pour les horloges de Dubois.

C'était une nouvelle forme de luxe pénétrant au foyer de famille. Autrefois, faute de pouvoir acheter les coûteuses horloges de France, la ménagère se contentait d'épier la marche du soleil sur de petites entailles pratiquées aux barreaux de la fenêtre. Tout changea brusquement. Après avoir confié au coq, pendant nombre d'années, le soin d'avertir les dormeurs attardés, on voulut en agir de la même façon toute la belle journée. L'horloge devait alors remplacer le coq. Matin, midi et soir on tomba dans la manie de la précision. Le tic-tac de la pendule fit partie du bonheur domestique. La vie se découpa par tranches égales. Chacun savait désormais combien de temps durait une pipée de tabac. L'aurore n'en fut pas plus matinal.

Les outils manquaient à Dubois. Scies, poinçons, vrilles, tenailles, emporte-pièces, tout était à faire—disons mieux, à imaginer. Ce qu'il n'avait jamais vu, il le devinait et ce que personne ne connaissait il l'inventait. On rapporte de lui qu'il n'hésitait jamais en rien. Plus un problème était épineux, moins il en avait peur. C'est ainsi qu'il améliora des pièces et en imagina d'autres qui firent l'admiration des connaisseurs. Il lui a manqué un plus grand théâtre pour atteindre à la renommée durable.

Sa dernière lutte, paraît-il, fut celle de tout homme de génie :

O lecteur ! qui l'eût cru ! il avait un rival !

Un Canadien du nom de Champagne, menuisier lui aussi, demeurait à Montréal. En voyant les produits du talent de Dubois il s'écria : " moi pareillement je suis horloger." Sa vocation fut une affaire de trois minutes. Champagne était surtout progressif et énergique, juste ce qu'il faut lorsque l'on arrive à la suite d'un autre, Profitant des travaux de son devancier il aborda toutes les branches de son art. Les sonneries n'eurent plus de mystère pour ce chercheur enragé. Les horloges à surprise naissaient sous sa main. On lui posait une question, il répondait par un article concluant. Un jour, M. Brassier (le même qui succéda à M. Montgolfier) lui décrivait les belles horloges qu'il avait vues en Europe (avant 1754) spécialement celles qui renfermaient des réveils-matin, des carillons indiquant les heures, les quarts d'heure et sonnait des fantaisies ou de petits airs. Champagne pensa que ce n'était pas encore trop fort pour un Canadien. Il construisit d'après cette idée un mécanisme très-élaboré qui attira tout Montréal dans sa boutique, et qui mit le sceau à sa réputation. Lorsqu'il mourut, vers 1790, Dubois l'avait probablement précédé de quelques années dans la tombe ; M. l'abbé Tanguay nous dira cela.

Lorsque notre siècle apparut, l'usage des horloges canadiennes était général dans le district de Montréal. Les jeunes ménages ne pouvaient s'en passer, mais la tradition de Dubois et de Champagne n'existait plus, ou du moins les élèves n'étaient pas de la trempe des maîtres. On eut recours à un procédé assez ingénieux quoique peu "national."

Deux associés MM. Twiss et Dwight, de la Côte des Neiges, achetaient aux États-Unis ou ailleurs, des mécanismes par morceaux, ils les montaient, leur appliquaient un cadran et les couvraient d'une boîte. Des colporteurs répandaient ces "horloges de Montréal" dans les campagnes. Plus tard, vers 1818, un nommé Cheney ou Chéné (1) exerça le même négoce à Montréal. C'est de 1815 à 1830, je crois, que M. H. Bellerose, construisit les nombreuses horloges qui se voient encore partout, de Québec à Montréal, et qui pourraient durer éternellement si la vanité ne se mêlait de les remplacer. Elles sont faites de toutes pièces avec des matériaux canadiens. Le fils de M. Bellerose est aujourd'hui sénateur et grand avocat des manufactures nationales.

Ces deux derniers mots peuvent me faire soupçonner d'arrière-pensée. Ce serait bien à tort, car, si cela était, mon but se trouverait manqué :—

En passant près du séminaire,  
 Devant le cadran centenaire  
 Qui marque aussi bien qu'autrefois,  
 J'ai voulu remettre en mémoire  
 Trois noms qui sont faits pour l'Histoire:  
 De Belmont, Champagne et Dubois.

BENJAMIN SULTE.

---

(1) Voir *The Antiquarian*, janvier et juillet 1880, p. 129, 11.

# LE COLORADO EN 1880.

SUIVI DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES ÉTATS-UNIS EN GÉNÉRAL.

---

DES ÉCOLES PUBLIQUES.

(Suite)

Charmés par la splendeur des édifices affectés à l'enseignement, et frappés de l'extrême sollicitude de l'État pour l'instruction populaire, ces bons bourgeois se moquent carrément de leur évêque ou de leur curé ; ils se font une fausse conscience en tranchant des difficultés qu'ils ne se donnent pas la peine d'approfondir, puis ils envoient leurs enfants aux établissements laïques. Ils objectent—toujours par esprit de liberté, comme leurs frères séparés—que l'enseignement religieux appartient à chacun en particulier, et qu'il n'incombe nullement aux écoles. Mais voilà justement l'éceuil où se brise la prétendue sagesse de ces aveugles parents, qui de leur côté ne font pas plus que les écoles pour inculquer à leurs enfants la plus nécessaire de toutes les sciences : celle de leurs devoirs envers Dieu. A quelle époque se forment les impressions, et quand prennent-elles leur empreinte définitive. si ce n'est dans cet âge tendre où tout frappe, saisit et entraîne. Un jeune cœur est facile, complaisant et sensible à l'attraction ; il cède à l'autorité qui le gouverne, comme la cire sous les doigts du modelleur. Si donc l'enfance présente à la fois tous ces caractères, elle exige par conséquent des soins assidus et de sages précautions ; si non, tout est perdu, et ce n'est assurément pas une institution hostile à Dieu par le seul fait qu'elle juge à propos de n'en pas inculquer le principe, qui remplira le vide moral causé par une si coupable négligence. D'ailleurs il y a dans le système des écoles laïques, ainsi que dans la triste tendance des temps modernes en général, la vieille question d'éliminer en tout et partout l'autorité religieuse ; ce qui en politi-

que s'appelle la séparation de l'Eglise et de l'Etat; comme si l'un et l'autre pouvaient également balancer leurs droits et leurs pouvoirs. Il faut cependant se rappeler que le catholicisme est d'institution divine, et que par là tout doit lui être soumis : or l'école jouant un rôle très grave, tant dans l'éducation que dans les mœurs, doit nécessairement procéder d'après les vrais principes religieux. En ne remplissant pas fidèlement cette condition, elle devient le plus dangereux ennemi du cœur et de l'esprit qu'il soit possible d'imaginer, car elle leur infiltre peu à peu, froidement et systématiquement le poison de l'indifférence et du matérialisme.

Considéré à part, l'enseignement américain a bien ses qualités pratiques; mais ce qui lui manque d'essentiel dans les hautes questions de morale affecte sensiblement la solidité des études qui, bien qu'elles durent au delà dix ans, sont peu élevées et très superficielles. Quand les hommes ont nié une fois le principe suprême de l'autorité, ils tombent dans un autre excès qui est celui de rechercher en eux-mêmes l'appui qu'ils ont refusé; aussi il arrive que, poussé par ses maîtres, l'élève des écoles publiques ne craint pas de traiter les questions les plus graves de morale ou d'économie politique; il se forme des idées fausses qu'il ne pourra jamais modifier parce qu'il anticipe sur l'expérience à laquelle un âge plus avancé peut seul prétendre. En le faisant jouer trop tôt avec les difficultés de la pensée, on paralyse l'élève et on lui enlève entièrement l'amour de l'étude et de la méditation; aussi l'on s'aperçoit plus tard que l'homme du monde ne vaut guère mieux que l'écolier d'autrefois, et qu'au lieu d'avoir fait un penseur, l'école n'a produit qu'un esprit prétentieux et stérile. Enfin, l'enfant formé dans cette enceinte n'a ni le sentiment du respect, ni celui de l'obéissance; et loin de marcher dans une voie rassurante pour lui et pour la société qu'il devra joindre un jour, il n'est plus qu'une âme privée dès le début des lumières de la Foi et des privilèges de la grâce divine: chez lui, nulle douceur, nulle sympathie; il prend peu à peu les sentiments de la dignité, même celui de la politesse dans les manières; il n'a pour partage que le long supplice d'une existence

froide et limitée dans ses aspirations ; en un mot il effleure à peine l'enfance, son adolescence porte la marque d'une apparence sénile, et souvent même il arrive à une vieillesse caduque.

Il y a diverses persécutions contre l'Eglise du Christ : elles se manifestent ou par la mort, ou par la confiscation des biens, ou par la privation de la liberté ; mais rien n'égale celle, qui sous un semblant de réforme civilisatrice a rayé d'un seul coup l'enseignement de la connaissance de Dieu : c'est à coup sûr le dernier mot des efforts anti-sociaux dont le 19ème siècle donne de si terribles exemples ; c'est enfin le raffinement le plus nouveau d'un mal essentiellement diabolique. Cependant que les américains y prennent bien garde, car un tel système ne fera jamais un grand peuple. Les questions sociales ne peuvent être détournées de leur source : elles ont trouvé leur solution dans la noble et divine institution de l'Eglise catholique, et malheur à qui s'y oppose. De plus, la prétendue importance que donne un aveugle affranchissement à chacun en particulier, brise peu à peu l'unité des esprits si nécessaire à une nation pour devenir grande et forte ; et la variété d'opinions, de même que l'excès de liberté qui en découlent, conduisent infailliblement aux idées subversives, et finalement à l'affaiblissement et à la dissolution.

#### QUELQUES MOTS SUR LES AMÉRICAINS.

Malgré ces réflexions peu favorables, il serait injuste de ne pas reconnaître de belles qualités chez les Américains, surtout dans la bonne classe. S'il est permis de dire franchement son opinion sur les défauts d'une nation, il ne l'est pas au contraire de nier ou de passer sous silence les vertus qui la distinguent. L'homme possède des facultés qu'il peut et doit gouverner avec sagesse. En quelque lieu qu'il se trouve et de quelque origine qu'il soit, il est toujours l'être créé à l'image de Dieu : il est tout à la fois âme, intelligence amour et volonté, et devant le principe suprême d'où découle son essence spirituelle, il n'y a ni nationalité qui prévale, ni préjugé qui tienne.

Il n'est pas rare de rencontrer dans la société américaine des gens, qui par une éducation soignée et par l'expérience des voyages ont acquis des manières aussi aisées que bienveillantes. Beaucoup de femmes méritent une bonne note pour leur élégance et leur distinction; elles affectent quelquefois du goût pour les sciences et les arts; mais bien que ces tendances dégénèrent la plupart du temps en manie, il en ressort un certain vernis qui prévient d'abord en leur faveur. Les hommes ont souvent de l'affection et du dévouement, mais comme ils sont ordinairement peu démonstratifs, il faut une certaine observation pour apercevoir la franchise incontestable de leurs sentiments.

Abordons maintenant une critique moins grave. Il est un type fréquemment représenté aux Etats-Unis: c'est celui du parvenu. Ce favori de la fortune ne veut pas tourner au bourgeois pacifique et insouciant du reste du monde: il oublie facilement l'égalité qu'il a tant prônée autrefois: il a, qui le croirait! des tendances aux manières aristocratiques. Que voulez-vous? ce bon républicain n'est pas tenu d'observer une rigidité antique; il n'est pas infallible; il plie selon les circonstances qui lui semblent les plus avantageuses et et tourne au moindre vent des richesses. D'ailleurs, ne l'oublions pas, il est toujours libre: c'est-à-dire libre d'interpréter à son gré le sens du mot liberté; libre de se créer une petite puissance; libre enfin de ne plus regarder son voisin, si celui-ci ne possède pas un gros capital. Voilà donc notre heureux parvenu en guerre avec l'esprit de ses institutions; mais tranquillisons-nous, la République est débonnaire, elle lui a déjà pardonné, et lui pardonnera plus encore. Dès lors notre bourgeois s'étudie à faire de l'effet: il mène grand train; il a son équipage, ses domestiques; il collectionne même des peintures et de la céramique d'une authenticité et d'une valeur souvent plus que douteuses; il s'adonne enfin à l'étude des langues vivantes, surtout de l'allemand; car il faut le dire en passant, l'américain est devenu germanophile; il ne jure plus que par M. de Bismarck qui, en retour lui expédie des milliers de colons, et opère ainsi une invasion plus efficace et plus durable que celle qui aurait la guerre pour motif.

## RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

Généralement les Etats-Unis n'offrent pas un intérêt bien varié pour le voyageur qui veut s'instruire. On a beau faire des centaines de lieues, toujours on rencontre la même langue, les mêmes mœurs et les mêmes coutumes; la nature seule attire une attention soutenue, parce que l'œuvre de Dieu impose quand même par sa grandeur ou attire par sa simplicité. Le passé compte pour peu de chose dans le nouveau continent; il est d'hier et encore se confond-il nécessairement avec l'histoire de l'ancien monde, dont il n'est qu'un épisode.

Ainsi donc les réflexions qui viennent à l'esprit de l'observateur se portent plutôt sur l'avenir. Que deviendront par exemple les vastes plaines de l'Ouest qui n'ont du désert que l'apparence, sans en offrir l'insurmontable stérilité? Quel sera le sort de ces nouveaux pays dont les progrès sont si étonnants et si rapides? Resteront-ils toujours fondus dans la république actuelle, ou rompront-ils l'unité qu'exigent leur force et leur durée, mais que déjà le fléau de la guerre civile a ébranlée jusque dans sa base? Dieu seul connaît le sort politique des empires. Un jour peut-être, les éléments trop disparates qui s'entassent dans cette partie du monde subiront de grands changements et formeront des peuples à part. La politique et la nationalité de l'Union sont à l'état de fusion transitoire; elles font l'effet d'un pélemêle inextricable où se confondent des mœurs hétérogènes et des lois qui n'ont ni assez de force, ni assez d'extension. L'extrême divergence des cultes, les goûts cosmopolites, le flot incessant de l'immigration européenne, le besoin de copier le vieux monde dans beaucoup de choses, l'immensité du territoire qui fait que chaque race peut s'étendre à son aise et conserver longtemps encore sa langue et ses coutumes respectives, font du peuple américain, un peuple hybride soumis à une prodigieuse mobilité. Sans vouloir nier le génie qui perce à travers cette masse confuse et indescriptible, on peut avancer sans crainte que ses facultés nationales n'ont pas encore acquis un caractère définitif. Ce débrouillement continu durera aussi longtemps que l'Amé-

rique servira de refuge au trop plein des populations européennes. Toute nation bien posée, quelque petite qu'elle soit, possède des aptitudes qui lui sont propres, et pour tout dire, un génie particulier qui tient de la masse du peuple. Citons comme exemple, la Belgique et la Hollande. Aux Etats-Unis, c'est plutôt le concours simultané de races différentes qui fait le progrès ; rien ne s'y opère par l'unité, pas même la politique, qui un jour brisera ses rouages. L'espèce d'autonomie dont jouit chaque Etat est un besoin du moment que ne porte en soi aucune garantie pour l'avenir de la grande République. A force de lois spéciales et de franchises particulières, on finira par oublier le centre où doivent converger les principes de l'unité nationale. De là les scissions ; mais en attendant que la population se réduise en un tout plus homogène, le mouvement impétueux dont elle est l'image se continue toujours, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de lui donner plus d'ordre et de régularité.

Pour être jusqu'à un certain point à l'abri de l'anarchie, la république américaine est loin d'avoir atteint l'idéal, comme elle prétend y croire, tant dans la forme de son gouvernement que dans les mœurs sociales. Là, comme chez d'autres nations avides de nouveautés et d'utopies, le principe de la liberté est ignoré, sinon entièrement, du moins en grande partie : il lui manque l'appui des vérités sublimes, qui seules rendent libre par la stricte observance des lois et par la soumission pleine et entière au droit divin. Un peuple docile vaut mieux qu'un peuple souverain, car ce dernier se gouvernant par lui-même avec son inévitable ignorance et ses nombreux caprices, tombe infailliblement dans le désordre, et le faux principe sur lequel il semble reposer avec tant de confiance ne sert qu'à manifester hautement son orgueil et son insubordination. Tel est le caractère de la nation américaine : ce n'est ni l'esprit malade et ravalé du socialisme européen, ni les nobles tendances qui produisent le dévouement et l'héroïsme ; c'est tout au plus un miracle d'équilibre qui finira tôt ou tard par s'abîmer dans le sort commun des institutions purement humaines. Si, après cela, l'on oppose la chute de certaines monarchies du passé à l'instabilité des républiques actuelles, il n'y a qu'à répondre par

l'histoire, en disant que si parfois Dieu a soumis le gouvernement de droit divin à des épreuves et même à de justes punitions, soit à cause de la licence des mœurs, soit à cause d'abus de pouvoir de la part des hommes, il n'a pour cela oté à la monarchie, ni son génie civilisateur, ni le sentiment de l'honneur qui est l'un de ses caractères distinctifs, ni sa faculté de renaître plus brillante et plus forte que jamais, ni enfin les droits légitimes qu'elle a conquis sur l'humanité par ses œuvres solides et ineffaçables. Le moyen âge disait ; *vox populi, vox Dei* ! mais c'était l'époque où l'on se groupait en masse sous le même étendard de l'obéissance et de la foi. Aujourd'hui la voix du peuple n'a plus les nobles et fidèles accents du passé ; elle ne crie plus : *le Roi est mort, vive le Roi* ! Son dévouement se borne à elle-même, et brisant avec les plus saintes traditions, ne voyant pas sa faiblesse et son inconséquence, elle marche fatalement vers deux despotismes : celui qu'elle rencontre dans sa propre souveraineté, ou le césarisme auquel elle cède souvent le pas : triste alternative que l'expérience a démontrée bien des fois, et que l'histoire n'a jamais pu justifier.

S'il existe vraiment dans l'Amérique Septentrionale de franches traditions du bon vieux temps, c'est encore au Canada qu'il faut les aller chercher. Sur ces *quelques arpents de neige* qui forment aujourd'hui une puissance atteignant deux mers par le fait de ses conditions géographiques et politiques, il y a une gaité que, ni le froid, ni la neige, ni les longues rigueurs qui les accompagnent ne peuvent altérer ; puis, ce qui est plus précieux encore, on y trouve une pureté de mœurs qui survivra malgré les préjugés et les orages suscités pour attirer sa perte. Mais la même sérénité n'existe pas aux Etats-Unis l'esprit où est plus tourmenté de désirs fiévreux et plus renfermé dans le cercle exclusif d'une matérielle insatiabilité qui détermine la sécheresse du cœur et l'inquiétude de l'âme. Il est donc important pour les canadiens de s'attacher à leur sol et de continuer dignement leur histoire, s'ils veulent former un peuple digne de ses braves et fidèles ancêtres.

Si l'humanité se condensait moins sur un seul point, elle éviterait sans doute un nombre infini d'obstacles et de mi-

sères, et l'agriculture, ce noble et généreux état consacré par les premiers besoins de l'homme, serait plus honorée qu'elle ne l'est de nos jours. La vie des champs est rude par elle-même, il est vrai ; elle déforme les lignes de la main et brise l'élégance conventionnelle des manières ; mais elle donne en compensation la santé, la vigueur et la joie. Malgré son long hiver, la province de Québec peut retirer beaucoup de ses produits agricoles ; il faut pour cela l'amour du travail et un nombre suffisant de bras. A-t-on jamais pensé d'ailleurs aux avantages providentiels qui se rattachent particulièrement aux grands froids de cette partie du Canada et qui sont ceux-ci ; l'empêchement d'une immigration étrangère aux instincts absorbants et envahisseurs ; le développement facile de la race canadienne-française et la garde intacte des principes catholiques. Cela vaut la peine d'y réfléchir et de ne pas déplorer injustement la sévérité du climat.

O ! Canadiens, chers compatriotes ! si vous voulez continuer d'être heureux, n'allez pas à l'étranger. La terre est chez vous, grande et fertile ; elle rendra au centuple ce que vous lui aurez confié, et plus vous semblerez la fatiguer par un travail opiniâtre, plus vous ferez acte de justice et de patriotisme. Ainsi donc vous ne passerez plus la frontière, vous ne délaisserez plus votre beau pays. Sont-ce des manufactures que vous désirez ? Vous en avez déjà et vous en aurez plus encore. Vous êtes sous l'égide d'un gouvernement qui peut, sans aucun doute servir de modèle aux autres ; vous avez de sages ministres, qui ayant compris dans toute leur étendue les besoins de l'Etat, ne font tous les jours qu'élargir leurs vues politiques et économiques. Sont-ce des plaines auxquelles vous aspirez ? Vous en trouverez au Manitoba qui valent celles du Colorado et du Kansas ; elles vous attendent, et quoiqu'éloignées, elles font encore partie de la patrie ; bientôt un grand chemin de fer les traversera en leur apportant la richesse et la vie. Considérez attentivement vos vallées fertiles, vos superbes rivières bordées de forêts enchanteresses, et voyez ensuite si elles ne méritent pas votre admiration et votre attachement. Enfin en n'allant plus grossir le nombre

incalculable de familles qui ont émigré aux États-Unis, vous sauvegarderez le dépôt sacré de vos aïeux, c'est-à-dire le sentiment religieux qui les a jetés sur les côtes du Saint-Laurent, armés de la croix pour civiliser les tribus sauvages et pour perpétuer dans une nouvelle descendance les traditions d'un grand peuple.

Après avoir été soumis plus de deux siècles à la mère-patrie, nous avons été détachés de l'arbre immense qu'elle formait et dont les rameaux avaient couvert si longtemps de leur ombre bienfaitrice la société européenne ; mais la branche détachée et abandonnée à elle-même n'a pas subi le sort commun : elle n'est pas morte. Forte de sa nature et de son origine, elle a reverdi au bord du grand fleuve ; et douée d'une nouvelle jeunesse, loin des atteintes des terribles révolutions auxquelles elle a si miraculeusement échappée depuis cette époque, elle continue l'œuvre de la colonisation commencée par la France, en faisant respecter ses privilèges et en conservant fidèlement sa langue, ses institutions et ses lois.

Maintenant que nous devons à nos efforts l'avantage de posséder un gouvernement loyal et protecteur, nous n'en conservons pas moins un idéal, sans réalisation probable, il est vrai, mais intimement lié à nos pensées et à nos aspirations. Cet idéal est celui que nous ont légué la vieille France et ses vieux rois, qui malgré les préjugés et les prétentions du progrès moderne, resteront toujours les vrais types de la civilisation, du dévouement et de l'honneur.

Sans être complètement indépendants selon la politique humaine, nous jouissons toutefois d'une autonomie puissante et d'une liberté réelle ; et tant que battront nos cœurs, le souvenir de nos traditions religieuses et politiques ne s'envolera pas comme un fantôme ou comme un songe de peu de durée ; au contraire, il fortifiera notre respect pour le présent, notre foi dans l'avenir, et il se perpétuera éternellement comme la marque ineffaçable d'un attachement sans bornes aux institutions qui nous ont formés.

C. M. PANNETON.

Denver, Colorado, 1er juin 1880.

---

# UNE LETTRE DE BIENVILLE.

FONDATEUR DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

---

Quand nous considérons cette partie des Etats-Unis, qui porte le nom du plus grand des rois de France, nous ne songeons pas assez que c'est le zèle et le courage de nos ancêtres qui ont jeté là les premiers fondements de la civilisation chrétienne, et qui ont préparé ce pays à former un jour l'un des plus beaux états de la grande confédération américaine.

Aussitôt que le cours du Mississipi eut été reconnu, Louis XIV comprit qu'il devait chercher à y étendre l'empire de la France et celui de la Religion ; car sa politique d'agrandissement ne lui faisait pas oublier que la France est la fille aînée de l'Eglise.

Pour arriver à un but si noble, il fallait non-seulement des hommes courageux — qui ne l'était pas à cette époque ? — mais encore des hommes forts et habitués à la vie de fatigue et d'aventure. Pour traiter avec les naturels et parvenir à les dominer promptement il fallait être au courant des idées et des mœurs des enfants des bois. C'est dans le choix des hommes que la supériorité de Louis XIV se fait admirer ; et les gouverneurs, nommés par lui, participaient en quelque façon à ce talent remarquable.

C'est ainsi qu'ont été choisis Louis Jolliet, le Père Marquette et Cavalier de la Salle ; le chevalier de Tonti, les trois frères : de Sauvole, d'Iberville et de Bienville dont les noms glorieux resteront toujours pour rappeler au peuple canadien et aux fils de la Louisiane, que leur origine est la même, quoique leurs destinées soient si différentes.

Tels sont les hommes qui ont fait connaître le Mississipi et qui en ont fait coloniser les rives. Mais parmi eux, de Bienville mérite une mention particulière, parce qu'on peut le regarder comme le père et le fondateur de la Louisiane. Canadien, citoyen de Montréal, il a certainement des titres à votre sympathie. Tout ce qui se rattache à son histoire doit nous intéresser ; car il est une de nos gloires, Ville-Marie lui ayant donné le jour.

Quant à l'illustre d'Iberville, sa gloire appartient à l'Amérique entière. Avant de descendre sur les rives enchantées du Golfe du Mexique, il avait versé son sang sur les bords glacés de la baie d'Hudson; il avait affermi les possessions françaises à Terre-neuve, il avait exploité nos forêts et parcouru nos grands lacs. Bienville s'est manifesté sur un théâtre moins étendu; sa vie est pour ainsi dire circonscrite à la Louisiane. Son nom cependant a mérité de passer à la postérité.

Je n'ai pas la prétention d'écrire ici l'histoire de ce grand homme; mais je demande modestement à faire connaître un document qui nous vient de lui-même. Je le crois intéressant, et utile pour les savants qui écrivent l'histoire. Il jette du jour sur un homme dont le mérite semble devoir être défendu avec d'autant plus d'ardeur qu'il a été plus souvent attaqué de M. de la Motte-Cadillac.

J'ai à peine besoin d'ajouter que Jean-Baptiste de Bienville était le douzième des fils que Charles Le Moyne de Longueuil avait consacrés au service de son prince et de son pays. Il reçut le jour à Ville-Marie, le 28 février 1680, et dès qu'il fût assez avancé en âge il embrassa la carrière des armes. Il suivit ses frères sur le champ de bataille et à l'âge de dix-huit ans il se rendit à la Louisiane, dont il ne devait sortir qu'après quarante-quatre ans de service, lorsque les années l'empêcheraient de se dévouer d'avantage à cette colonie, qu'il avait fondée et à laquelle toutes ses affections étaient attachées.

Voici cette lettre, écrite du fort Louis de la Louisiane, le 2 octobre 1713, au Baron Charles de Longueuil, au Canada. Je la transcris telle qu'elle est, avec ses fautes de grammaire et de style : (1)

Louysianne, le 2 oct. 1713.

Vous aurez pris sans doute, monsieur et très-cher frère, dès l'année dernière que le roy avait donné ce pays à une

---

(1) Ces fautes de grammaire peuvent peut-être s'attribuer à quelque secrétaire peu lettré qui aurait écrit à la dictée de M. de Bienville.

*non. Bienville écrivait ainsi*

compagnie pour quinze ans et que Mr de la Motte-Cadillac y étoit intéressé et gouverneur et y étoit venu avec toute sa famille dans une frégate de 40 tonneaux. Ils sont arrivés ce 5 de juin dernier, (1) et il a mis la consternation si grande dans ce pays que depuis le premier jusqu'au dernier, tout le monde demande avec instance à en sortir. Plusieurs habitants s'en sont déjà allés par la Véra-cruce et par la Havanne, un chacun cherche un moyen pour fuir. C'est *anéfait* (en effet) une chose triste pour surtout nous officiers et soldats auxquels il n'est rien venu de France. Mon frère de Serigny n'y a pas seulement pu embarqué une cassette en payant les *frais*. Nous sommes d'obligation de vendre nos esclaves et petits meubles pour faire un peu d'argent pour acheter de la farine, des chemises et autres hardes, au magasin de la compagnie. On ne veut recevoir nos *apointement* à moitié de perte et même au deux *tièrs* ; on ne veut que de l'*argent* et cet automne, il nous faut habillier..... le quar de farine nous est vendu 90 lb., une paire de bas, un chapeau, 40 lb., l'aune de toile de Rouan 7 lb., ainsi du reste. Quand nous voulons dire que cela est trop cher on nous répond qu'on ne nous force point ; que c'est le prix courant des *Espagniolles*, que si nous nous en pouvons passer, de n'en point prendre ; mais où en prendre ailleurs ? il n'y a que ce magasin. Il est

(1) Le *Journal Historique de l'établissement des Français à la Louisiane* se trompe donc en faisant arriver M. de la Motte au mois de mai

Voici ce qu'il dit : " Au mois de mai 1713, le vaisseau *Le Baron de Lafosse*, de 40 canons, commandé par M. de la Jonquière, officier de marine, arriva de France avec des vivres pour la colonie et 400,000 livres de marchandises et rapporta la nouvelle de la paix conclue à Rastadt.

Au nombre des passagers étoient M. de la Motte-Cadillac, nommé au gouvernement de la Louisiane ; M. Duclos, commissaire-ordonnateur ; M. de Richebourg, capitaine réformé ; MM. Lebar et Dirigouin, contrôleur et directeur de M. Croisart, à qui le roi avait accordé le commerce de la Louisiane pour dix années, par lettres patentes, du 14 septembre. Jusqu'alors les fonds pour les dépenses de la colonie, n'avaient pas excédé 52,475 livres, qui se payent en ordonnances sur le trésorier de la marine, mais la plupart n'ont pas été acquittés, et il y en a encore actuellement dans la colonie entre les mains des particuliers pour plus de 60,000 livres."

venu un commissaire ordonnateur qui a des ordres *pressis* du ministre de nous faire payer tout les vivres et autres *effaits* que nous avons été d'obligation de prendre dans les magasins du *roy*, quand les *secours* de *france* ont *manqué*, au plus haut *pris* que ces *effait* ont pus valoir jamais dans ce pays ; de manière que *telle* de nous qui contions ne devoir au *roy* que deux ou trois mille livres, il nous faut trouver huit à dix mille livres. Il *luy* est défendu aussy de rien faire délivrer à *l'avenir* aux officiers, du magasin du *roy* ; pas seulement une livre de poudre ; il nous faut malgré nous, prendre de la compagnie ; nos soldats sont *aussy* pauvre que nous ils n'ont point été *payé* depuis sept ans, et par ce *vaisseau* il ne leur est rien venu qu'un habit et deux chemise, point de bas, rien ; pour tout vivre on ne leur donne qu'une livre de mauvaise farine, point de viande, ni légume, ils *crie* (crient) la *fin* (faim) il en déserte *souvan* (souvent) et les prison son *plaine* (pleines) de ceux qu'on ratrappe.

Je ne vous *diré* rien de M. de la Motte si ce n'est que nous avons tous bien du désagrément à servir sous *luy*. Il se trouve tout *étourdy* de se voir gouverneur de la charmante province de la Louysianne. Si il n'était point à la tête de cette compagnie, il soutiendrait *petestre* (peut-être) un peu d'officier. A mon *ariver* tous les voyageurs étai<sup>t</sup>s *icy* avec grosse provision de peltrie, qui les a obligé de les donné à *ville pris*, leurs vendant en retour les marchandisse exorbitamment cher, de manière qu'il sont tous décampé aux Ilynois avec protestation de ne jamais *redessandre* par *icy* aucun, et d'aller vendre *alavenir* à *montrealle*. Il *n'y a encor* que *cing* mois que ce vaisseau qui nous a amené Mr de la Motte est arivez, et voila tout ses vivres finis. Il ne reste que deux baril de farine au *roy*. Mr de la Motte a donné liberté au soldats d'aller ou bon leur samblerait, vivre chez nos sauvages. On ne monte plus de garde du tout. Je ne *métendré* pas davantage sur la triste situation où est la *collonnie* et elle n'avait jamais été si misserable. Il est du beaucoup par le *roy* des avances que les habitants ont fait dans les temps de dissette passé, et on n'a rien *payé* encore. Mr de la Motte à une grande fille qui a beaucoup de

mérite, (1) je penserais à la demandé en mariage si j'avais reçu votre agrément et celui de ma très chère sœur, quoique *aurez* (j'aurai) bien de la peine à me résoudre à estre-gendre de Mr de la Motte à cause de tous ses brouilliaminie où je le vois avec tous le monde. C'est l'homme du monde le plus artificieux, qui ne dit jamais que le *contrère* de ce qu'il *pense* ; je me suis déjà donné le plaisir de vous écrire il y a un ans au *sujette* de se future mariage pour savoir *votre pancé*, je n'avais en ce temps pas veu cette demoiselle, je ne luy ait rien touché encor du mariage, ni ne le *feray* que je n'ait vue vôtre volonté à ce sujet (2). Je n'ai j'amaïs eu de *paire* (père) ; *cest* vous qui m'en avez servi, je *pance* (pense) que vous voudrez bien me continuer vos bontés, à *legard* des douze mille livres que vous avez eu la bonté de retirer de la vante de *près de ville* et la *maison de la ville* et nous vous supplions, Chateaugué (3) et *moy*, de nous le faire tenir

(1) Cette fille déjà grande ne peut être Marie Thérèse, née au Détroit au commencement de 1704, et qui n'aurait donc eu que 9 ans. C'est probablement Marie Magdeleine dont M. Tanguay n'a pas trouvé la date de naissance.

(2) Cette circonstance de la vie de Bienville est demeurée inconnue, pensons-nous. Le mariage n'eut pas lieu, soit parce que le frère et la sœur de Bienville refusèrent leur consentement, soit parce que cette *belle grande fille* repoussa les avances qu'on lui faisait. Comme notre héros est mort sans être marié, il est possible que ce premier amour ait influé sur le reste de sa vie. Je laisse aux romanciers le champ si vaste des conjectures. Dans tous les cas, nous devons admirer le respect filial que Bienville porte à son frère et à sa sœur.

(3) Chateauguay, dont il est ici question, était Antoine Le Moyne de Chateauguay, le quatorzième et dernier fils de M. de Longueuil. Il passa en Louisiane très-jeune lorsqu'il était encore sous la tutelle de M. de Senneville son parent, tel que nous voyons d'après le document qui suit :

Par devant nous faisant fonction de notaire approuvé de M. de Bienville, Lieutenant du Roy et Commandant en cette place, a comparu monsieur Anthoine Lemoine, Ecuyer, Seigneur de Chateauguay, Capitaine d'une compagnie détaché de la Marine, lequel de son gré et bonne volonté, ayant atteint l'âge de majorité, et voulant décharger Monsieur de Senneville de sa tutelle, il constitue monsieur le Baron de Longueuil, Chevalier de St. Louis, Capitaine d'une compagnie en Canada pour son procureur général et spécial et luy donne plein pouvoir de vendre ou *as fermier* tous les biens que le dit Sr de Chateauguay peut avoir en Canada, et d'en recevoir le prix pour l'employer à ce que le dit Sr Baron de Longueuil trouvera bon être, en foy de quoi

en france. Chateaugué nous marque qu'il doit à Madame de Bethune, (1) et de lui vouloir envoyer. Pour moy je ne doit rien, a personne. Mr de Sérigny, qui vous a marqué que je luy devais, c'est trompé, il ne ma jamais avancé un sol depuis que je me connais sage de raison ; cest luy qui me doit mille pièce que je luy ait envoyé il y a six ans. Sur les six mille livres ou environ que vous pouvez avoir à moy je vous supplié d'en remettre sept cent livres monois de france aux héritier d'un nommé Duchery qui est mort icy il y a cinq ans ; son père s'apelle Denis Durbois, le nom de baptesme de celuy-ci est aussy Denis. J'ai icy trois ordonnance à luy, une de 360 lbs., pour ces appointment d'une année, une autre de cent quatre-vingt livres pour des hardes vandu a plusieurs canadiens qui servait le roy et qui n'ont payé qu'en ordonnance, et un autre encor de 160 lbs., pour aussy quelque des acte que j'ai retiré pour ce Duchery. Son père, je crois, est du cap rouge, à trois lieux de Québec. J'ai écrit à ses parans, qui ne font aucune reponce ; il doit leurs estre egalle de recevoir de vous des carte, qui est largean du Canadas ou des ordonnances qui est la monnoie de ce pays, qui ne sera pas je crois payé que quand le roy payera ses carte. J'ay oui dire icy, en batons rompus, que les héritiers de feu *chevalier de Bécancour*, n'avait pas été payé de feu *Mr d'Iberville* (2) de huit cent livres que l'ancan

---

le dit constituant a signé les présentes, avec nous et les témoins cybas nommés pour servir à ce que de raison. Fait au fort Louis de la Louisianne, ce 25 fev. 1708.

(Signé) CHATEAUGUAY.

(Signé) LONDE.

(Signé) DELISLE, faisant les fonctions de notaire.

Je certifie Lieutenant du Roy, Comtenant en la Louisianne que le sieur de Lisle fait les fonctions de notaire dans cette place, au dit fort, 24 fev. 1708.

(Signé) BIENVILLE.

M. de Chateaugnay fut fait capitaine et commandant des troupes en 1717. L'année suivante il fut décoré de la croix de Saint Louis, et en 1737 devint gouverneur de Cayenne.

(1) Marie-Thérèse Pollet de la Combe, épouse du comte de Béthune, était la veuve du célèbre d'Iberville.

(2) Un autre des fils de Charles Lemoyne de Longueuil dont le nom a passé à la postérité, est Paul Lemoyne, sieur de Maricours.

de la vante de ses hardes setait monté ; ce qui m'étonne aiant écrit en ce temps là à *M. d'Iberville* que j'avais reçue cette somme ~~couvre~~ de huit cent livres et de les donné à ses héritiers ; je luy envoyé l'inventer que j'avais fait faire signé des officiers par duplicata, il m'en marque sa réception me dissan qu'il avois trouvé, à Paris, l'ainé des *messieurs de Bécancour*, auquel il avait prété de l'argean, plus mesme que cette somme couvre, je ne peut savoir par les compte que *madame de Bethume* m'anvois, si elle me porte ces huit cent livres, ne m'anvoyant rien au detaille, seulement en totalle mon compte, les commis qu'elle avoit n'étant plus les mesmes qu'elle avoit ci-devant du vivant de son maris. Je ne peux

qui épousa en premières noces Marie-Magdeleine du Pont de Neuville, et en secondes noces Fraçoise Aubert de la Chesnay de Gaspé, fille ds Charles de Gaspé, commis-général des Messieurs de la Compagnie.—(Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*).—M. de Maricours fut nommé pour remplacer son frère d'Iberville, en cas d'accident, d'après cet ordre de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, en 1690 :

“ Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy, en Canada, etc. :

“ Estant important pour le service du Roy et pour maintenir les intérêts de la Compagnie de la Baye du Nord, de nommer une per sone capable pour commander au défaut et en l'absence du sieur Lemoine d'Iberville, dans tous les postes de la mer du nord, isles et rivières qui y descendent, tant à terre que sur les vaisseaux de mer, qui y arrivent, et dans l'estendue de la dite Baye, nous avons estimé ne pouvoir faire un meilleur choix que du dit sieur Lemoine de Maricours, qui depuis plusieurs années a donné en divarses rencontres des preuves de sa valeur et bonne conduite. Sous ces considérations, nous ordonnons à tous capitaines de navires tets qu'ils soient et autres officiers de mer ou de terre de reconnaître au défaut et en l'absence du dit sieur d'Iberville, le dit sieur de Maricours, son frère, pour leur commandant et de prendre l'ordre de luy sur tout ce qu'ils auront à faire pour le service du Roy et de la Compagnie.

“ Mandons et ordonnons à tous officiers, soldats et habitants de reconnaître le dit sieur de Maricours, et de luy obéir en la dite qualité de commandant en vertu de la présente Commission, sous peine de désobéissance s'agissant du service du Roy. En foy de quoi nous avons signé la présente et à ici elle fait apposer le sceau de nos armes et contresigné par l'un de nos secrétaires.

“ Fait à Québec, le quinzième jour de mai mil six cent quatre-vingt-dix.

“ FRONTENAC.

“ Par Monseigneur,

“ DEMONSEIGNAT.”

absolument savoir au vray si cest moy qui doit cette somme; j'ai bien encore la lettre par laquelle mon feu frère me marque quil a des contes avec l'ainé des *Messieurs de Bécancour*, et qu'il est satisfait; dans cette incertitude je crois en consience devoir vous supplier de voir ces messieurs, les héritiers du dit Chevalier de Bécancour, et les payer de cette somme de huit cent livres après les avoir fait prandre à leurs serman comme il nont jamais recue la dit somme et surtout l'ainé de cette famille, si il vous faut payer cette somme, il ne vous restera plus que 4500 lb. des 6000 lb, vous me les ferez tenir en france de la manière que vous le jugeray à propos, soit en employant les carte, en peltrie, ou les renvoyant an france en billiet de monoie, le tout adressé à mon frère de Sérigny, vous sauray mieux que moy de la manière qu'il me sera le plus avantageux pour les risques, qui sont apresent petit, aiant la paix avec l'angleterre. J'approuve et tiens bien fait, tout ce que vous ferez à se sujet. Comme je suis à écrire *mademoiselle Lesueur* entre chez moy et massure avoir ouy dire à un nommé *Babin* dit *Lasource* qui est venu par les terres en ce pays, il y a cinq ans que des héritier du Sr de Bécancour avois obligé le dit *Babin* qui devait à feu *Mr d'Iberville*, de les payer; ce a quoy il fut condané et les paya. Comme ce *Babin* dit *Lasource* nest point icy à présent; il demeure à dix lieu dicy, je ne peut bien savoir au juste combien il paya alaquit de *M. d'Iberville*. *Madame Lesueur* me dit quel croit que cétoit à madame de *Sourdis* (DE VILLEBON) que le dit *Lasource* a donné 4 ou 700 lb. Vous aurez la bonté de vous en informer et ne payeray rien quand (qu'avant). J'ai ydé (idée) d'avoir ouy dire à ce *Babin* quil avois payé à laquit de *Mr d'Iberville* pour l'éritage du *Chevalier de Bécancour*. Comme il doit partir dans peu, le reste des voyageurs qui veulle allé dans nos quartiers, je vous éclairciré mieu sur cela; a légard des remarques que vous me dit que *St. Ellainne* (1) doit retirer

Desjor d' I

---

(1) Le fameux de St. Hélène, dont il est ici question, et qui donnait tant d'embaras à son oncle de Bienville, était le fils de Jacques de St. Hélène, appelé ainsi du nom de l'île en face de Montréal. Jacques de St. Hélène eut l'honneur de former au métier des armes son frère d'Iberville. Il était le second fils de M. de Longueuil et de

sur cette somme de douze mille livres, je luy en tiendray comte ; il me doit considérablement. C'est une bien mauvaise tête qui dépance beaucoup ; on ne luy peut rien confié, il en crapule beaucoup ; je l'ay gardé icy depuis et luy ait donné le commandement des petis brigantin que le roy entretien dans ce pays ; il a 600 lb. par ans et son valet passe. L'ordonnateur qui est icy est de mes intimes amis ; nous demeurons ensemble, je luy ait fait écrire au ministre bien avantageusement de *St. Ellainne* ; il lui continue la mesme payé que je lui fesay donné. Le dernier voyage qui j'envoyé *St. Ellaine* a la Veracruce, il a dépansé plus de cinq mille livres en neuf mois de temps ; quand je luy en demande comte, il me dit pour tout raison quil a acheté six beaux chevaux fort cher, quil lui sont mort, que le reste ce nest pas sa faute que son pilote l'a sollicité a régale d'autre pilote et capitenne des matelots, enfain plusieurs raisons pareille. Je vous avoué que peu c'en est falu que je ne lais anvoyé à mon frère de Sérigny, qui me la anvoyé. Il me ruinera si il continue, il *boit et fume* beaucoup ; cest assurément le seulle de la famille. Il ne s'attache à rien, il vien cependant de me bien promettre que il seroit desormais ménagé ; il part pour la *Havanne* pour nous chercher du bledinde pour la garnison qui est réduite à courir les bois.

Je comte fort que cette compagnie (1) de ce pays ne tiendra pas, et quelle abandonnera ; quelque bonne espérance que *Mr de la Motte* donne à *Mr de Croisart* et *LeBarre*, qui sont les intéressé, leur seulle bût est de faire un gros-commerce avec les Espagniolle ; mais il ne feron rien serrennement, les Espagniolle sont averti, il tienne la main à

---

Dame Catherine Primot, et n'eut lui-même qu'un seul fils, celui dont il est ici question. Il est mort en mettant en fuite avec 200 hommes, 1300 anglais commandés par Phipps, qui attaquaient Québec en 1690. C'était un des plus braves militaires de son temps.

(1) La prédiction de Bienville n'a pas tardé à s'accomplir car bientôt après la compagnie a été obligé de se retirer ; et M. de la Motte-Cadillac fut rappelé pour faire place à un homme plus digne sous tous les rapports de fonder une colonie. Bienville lui-même est appelé à le succéder comme gouverneur.

tout, fouille jusque dans la doublure du bâtiment qu'on envoie chez eux y chercher des vivres. Tous presentement il arrive un vaisseau de la Veracruz qu'ils y avois envoyé sou le pretexte de demander du secours. Il a été renvoyé à la veu de terre san les écouté.

Je suis bien sensible aux amitié que vous me donné par vos lettres, et aussy ma très cher sœur qui a la bonté de pancer a moy. J'ai recue deux de ces lettres qui me font un vray plaisir, je la supplie de continué à mécrire ; cest la seulle consolation que j'ay an ce pays, que de recevoir de vos nouvelles et des sienne. Je tremble tout les fois que jantan dire quil y a eu de grosse maladie en Canada ; comme vous commencé l'une et l'autre, à entrer sur l'âge le risque est plus grand.

Vous voulé bien me permettre dambasser icy Mr de Longueuil (1), qu'on massure estre retourné en Canada, lieutenant. Vous en pansé d'en faire bientaut un capitenne. Souffré que j'embrasse icy *Madame de Varenne*, ma très-cher nièce ; je suis bien aise que vous meyez marqué quelle étoit heureuse avec *Mr de Varenne*, on man avait parlé bien

---

(1) Ce M. de Longueuil est le fils du premier Baron, celui à qui de Bienville écrit. Lieutenant en 1713, il était capitaine et commandant à Niagara, en 1726 d'après cet ordre de son père :

CHARLES LE MOINE, Baron de Longueuil, Chevalier de St. Louis  
Gouverneur de Montréal, et commandant général pour le Roy  
en toute la Nouvelle France.

Il est ordonné au Sieur de Longueuil Capt. des troupes du Roy en Canada, et Commandant le détachement des dits troupes destinés pour Niagara, de se rendre avec le plus de diligence qu'il pourra au poste de Niagara, avec le détachement que nous lui avons donné, afin d'y exécuter les ordres dont nous l'avons chargé pour le service de Sa Majesté.

Enjoignons aux officiers et soldats du sousdit détachement, et au Sieur de Joncaire, Lieutenant des troupes, que nous avons fait partir pour se rendre des premiers à Niagara ; de reconnaître le dit Sr de Longueuil pour commandant, et de luy obéir en tout ce qu'il leur commandera pour le service du Roy ; ordonnons pareillement aux voyageurs qui passeront à Niagara tant en montant qu'en descendant de luy obéir en tout ce qu'il pourra leur commander pour le rvice de sa majesté.

‡ Fait à Montréal le vingt-huit avril 1726.

(Signé) LONGUEUIL.

différammant ce qui me peinnait fort. C'est une aimable fille qui a tous le mérite du monde suivant le portrait que j'en ai ouy faire. Mon cher *cousin de Senneville*, fait luy bien mes compliments. Je désespère de recevoir jamais de ses nouvelles après lui avoir écrit autant de fois que jay fait dans les commencements, que je suis venu icy. Je le connaît pour fort négligéant à écrire ce qui m'oste tout pancé, que ce soit, par indifférance. Jecrit à *monsieur de la Chassagne* (1) et le supplie de reprocher à ma sœur sa négligéance; elle ne mas pas encor voulu écrire une seule fois de sa vie dont je suis bien mortifié, l'aimant aussy tendrement que je le fais, je la menasse par la lettre que je luy écrit que je l'obligeray dorenavant à mecrire par mes importunités que je menasse de luy écrire. Chateaugué vous écrit fort au long. Il vous touchera sans doute des peignes que Mr de la Motte luy fait, il cest emparé de sa maison malgré luy, quelque résistance, qu'il eut pus faire, étant une grande maison neuve à deux étage, propre à loger tout la famille, qui est bien nombreuse. Comme je comte passé en france l'année prochaine je vous supplie et ma très cher sœur de me recommander à vos patron pour maider à obtenir ce que je trouveré qu'il me pourra convenir. Cest la grâce que je vous demande et celle de me croire avec bien du respect,

Monsieur et très cher frère,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BIENVILLE.

Au fort Louis de la Louisianne

ce deux octobre 1713.

J'ai oublié à vous dire que je crois le ministre tout à fait revenu de la prévantion où il était contre moy. Le prestre curé, mon ennemi, à été rapelé, il était venu un autre à

---

(1) Jean Bouillet, écuyer, seigneur de la Chassaigne, gouverneur des Trois-Rivières et de Montréal, capitaine commandant le fort de Lachine en 1702, était le fils de Godfroy Bouillet, sieur de la Chassaigne, et fut baptisé en 1650. Il épousa Marie-Anne Lemoyne de Longueuil, sœur de Bienville, à Montréal, le 20 octobre 1699. (Extrait du *Dictionnaire Généalogique* de M. Tanguay).

sa place, qui mange souvan de ma soupe. Le ministre me donne beaucoup d'eau bénite de cour, dans les derniers lettres quil m'écrit, me promettant que la première occasion je pouvais être avancé, je me flatterais presque que si cette compagnie manque, Mr de la Motte pourra estre rapeler et moy resté encor commandant, ce nest qu'en cas que sela arrive que je vous demande votre consantement pour me marier avec Mlle de la Motte : car sans cela je ne vairrais pas jour à pouvoir nourrir une femme, ni me nourrir moi mesme, car Mr nostre gouverneur est très mesquin. Il ne nous a pas encor offert un ver deau depuis 5 mois quil est ici. Les officiers sont toujours chez moy. Comme cy devant à legard de largean que javais entre mes mains appartenant aux héritier de *Poitier* cydis. Jay remis le tout entre les mains du sieur *Charly* sur la procuration de son père de *Poitie*. J'en ai été après bien mortifié, parceque *Mr Pacaud* m'écrit que se *Poitier* luy doit, mais il n'était plus temps, je lavais livré.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

---

# L'ÉTÉ.

RÉPONSE AUX QUELQUES RIMES DE M. BLAIN SAINT-AUBIN.

Décidément l'on n'est pas tendre,  
Ici, pour nos pauvres saisons,  
Et, moi qui voudrais les défendre,  
Je ne sais trop comment m'y prendre  
Pour faire accepter mes raisons.

Monsieur Blain Saint-Aubin déteste  
L'horrible chaleur de l'été,  
Les plaisirs de la vie agreste,  
Les moutons, l'amour et le reste ;  
Sa haine en vers il a chanté.

Hélas ! Monsieur, qu'y puis-je faire !  
Je vous en dis mon sentiment  
Au grand risque de vous déplaire :  
Entre tous les biens de la terre  
L'été me plaît énormément.

Ce soleil qui vous horripile,  
Moi je l'adore, entendez-vous ?  
Car, s'il vous consume à la ville,  
C'est lui dont la chaleur utile  
Mûrit nos pommes et nos choux.

Vous professez l'indifférence,  
Le mépris pour les amoureux ;  
Mais vous en parleriez, je pense,  
Avec plus grande révérence,  
Si vous aviez vingt ans comme eux.

Le chalumeau, (vous pouvez rire),  
A parfois des accords bien doux ;  
Et contre les bergers, Messire,  
Vous dépensez en vain votre ire,  
Car ils chanteront malgré vous.

Allons ! soyez franc et sincère,  
Et dites-nous, foi de rimeur,  
Que vos vers de saveur amère  
Furent le produit éphémère  
D'un moment de mauvaise humeur.

ERNEST MARCEAU.

# Une journée dans les Hautes Alpes.

(CAUSERIE.—(Suite.)

Le frottement des glaces, le vent, et la chute des rochers laissent tomber sur les bords du glacier une grande quantité de débris qui forment à la longue une digue ou haute talus que l'on appelle la *moraine*. A l'extrémité inférieure, la langue ou soc du glacier, creusant sans cesse dans la terre, déracine les arbres, repousse les rochers, enlève les chalets, et cause de grands dégâts. De plus c'est ici que se déposent, par la fonte des neiges environnantes, les objets qui se trouvaient dans l'intérieur du glacier.

Le mouvement des glaciers sur un terrain inégal produit des fentes dans leur surface, et ces *crévasses* forment des gouffres béants ou vont souvent s'engloutir les voyageurs qui manquent de prudence ou d'expérience.

Nous citerons ici un fait qui est arrivé à Chamounix, car il démontre en même temps, le danger des *crévasses*, et le mouvement des glaciers.

Pendant l'été de 1820, un voyageur russe, le docteur Hamel, et deux anglais se décidèrent à faire l'ascension du Mont-Blanc. Ils engagèrent sept guides, mais quand vint l'heure du départ, ces derniers hésitèrent à cause du temps qui était fort menaçant. Les voyageurs irrités, ne voulurent entendre raison, et les Savoyards, qu'on accusait de lâcheté et de paresse, se décidèrent, bien à contre-cœur, à les accompagner.

Tout allait bien d'abord et l'expédition était déjà à une grande hauteur sur le glacier des Bossons, lorsque tout à coup le ciel se couvrit de nuages et une tempête affreuse de vent et de neige se déchaîna. En même temps une avalanche, glissant d'un pic voisin, s'abattit sur les malheureux guides et en précipita cinq dans une *crévasse*. Trois disparurent immédiatement, et les deux autres furent préservés comme

par miracle. L'un portait sur le dos en bandoulière un grand baromètre qui le soutint en traversant la fente de bord en bord ; l'autre dût sa préservation à la force de son *alpenstock* (1) qui, lui aussi, forma un pont de sûreté par dessus l'abîme. Leurs compagnons les retirèrent de leur position périlleuse et après mille dangers les survivants arrivèrent à Chamounix.

Il y eut une enquête du gouvernement, et le docteur Hamel s'en alla en disant que dans quarante ans l'on trouverait les restes des malheureux guides. En 1856 MM. Tyndal et Forbes, ayant étudié la marche et les dimensions du glacier, en vinrent à la même conclusion et tout le monde attendit avec intérêt l'année 1860.

Enfin le 12 août 1861, un guide courut à la mairie de Chamounix, apportant dans un sac plusieurs restes humains. Il y avait un avant-bras avec une main encore légèrement teinte de sang, une chevelure blonde, une mâchoire avec de belles dents, et en outre plusieurs morceaux d'habits, trois chapeaux, les débris d'une lanterne, les restes d'un pigeon, un *alpenstock* et un morceau de viande. Le guide affirmait les avoir trouvés au pied du glacier des Bossons. Il les avait aperçus à travers la glace et les avait retirés sans grande peine.

Il y eut encore une enquête judiciaire, mais de tous les témoins du triste accident, il ne restait qu'un seul, et celui-là, le guide qui avait été sauvé par son *alpenstock*. Il reconnut parfaitement les habits et les chapeaux. La chevelure était celle de Pierre Balmat, et l'*alpenstock*, que l'on avait perdu en le sauvant, portait son nom. Il affirma que la lanterne lui avait appartenu, et il expliqua la présence du pigeon en disant qu'un des malheureux portait sur le dos une cage de ces oiseaux que l'on devait lâcher sur le sommet de la montagne. Il serra avec effusion la main froide et insensible de son ami perdu depuis quarante ans et regarda le morceau d'*alpenstock* avec la vénération que l'on aurait pour une relique.

Pendant le cours de l'automne l'on trouva dans le glacier

---

(1) L'*alpenstock* est un long bâton ferré dont se servent les montagnards dans leurs excursions à travers les Alpes.

d'autres restes, et les guides de l'endroit firent presque une fortune en vendant, aux voyageurs, des boutons qui venaient, disaient-ils, des habits des victimes. C'est ainsi que s'est démontré sans contredit et le mouvement et la vitesse des glaciers.

L'hospice de Simplon est desservi par les moines du grand St. Bernard. Ces bons religieux se dévouent à une œuvre de charité et de philanthropie qu'il faut connaître pour l'apprécier à sa juste valeur. Ils habitent un grand édifice en pierre à deux étages et avec une aile de chaque côté. Les murailles ont une épaisseur de six pieds, ce qui les permet de résister aux fureurs du vent et au choc des avalanches qui souvent se déchainent contre elles. C'est ainsi qu'une nuit, pendant l'hiver de 1879, une avalanche descendit du Schonhorn, au pied duquel se trouve le monastère, et vint briser toutes les vitres et remplir de neige la chapelle et une partie des salles. Quelques heures après, une seconde avalanche emporta un petit moulin à scie, qui était près du couvent, et le jeta dans la vallée qui s'étend au pied des montagnes.

En approchant de l'édifice, nous fûmes accueillis d'abord par les chiens de St. Bernard qui semblent avoir appris de leurs maîtres les devoirs de l'hospitalité. Ils couraient, sautaient, aboyaient, et manifestaient de toutes les manières possibles la joie qu'ils éprouvaient de voir venir des étrangers. On dit qu'ils ne font pas de bons gardiens car ils traitent indistinctement tout le monde en ami.

En entrant au monastère, un frère vêtu de noir nous reçut avec bonté et nous servit une petite collation. "Gardez-vous, nous dit le conducteur, de lui offrir quelque chose en paiement ; faites vos aumônes dans la chapelle."

Nous sommes tous entrés à la chapelle qui est très jolie et nous avons ensuite continué notre voyage avec regret car nous eussions aimé passer plusieurs jours en si bonne compagnie.

En quittant le monastère nous étions tous montés en voiture car la descente commençait et nous pensions aller plus vite qu'auparavant. Nous n'avions cependant fait que quelques arpents, lorsque le conducteur vint nous inviter de

nouveau à descendre. Le chemin, disait-il, était un peu obstrué par une avalanche qui était tombée la veille et il fallait user de précautions en passant, l'endroit. Nous fûmes bien d'accord avec lui, car la route longeait ici un ravin de deux mille pieds de profondeur, et deux voitures pouvaient à peine se rencontrer sous les meilleures conditions.

L'on ôta donc les chevaux de la diligence et, les ayant menés plus bas, la voiture fut traînée avec grand soin jusqu'à l'autre côté de l'obstacle. Il y avait là un tas de pierres énormes encore humides de la neige qui les avait couvertes ; une seule eut suffi pour écraser la diligence. Les cantonniers en avaient déjà déplacé quelques-unes et un large sillon sur la pente indiquait leur descente vers la vallée.

Nous suivîmes alors une route qui contournait une profonde vallée de la forme d'un immense entonnoir, passant çà et là des refuges construits par les moines, et où les voyageurs en détresse peuvent s'abriter et trouver de quoi satisfaire à leurs besoins. Comme la descente était de temps en temps assez rapide l'on attachait l'une de roues et avec ce frein primitif nous n'avions rien à craindre des pentes et des précipices.

Le soleil s'approchait des pics Bernois et les ombres dans la vallée du Simplon s'allongeaient de plus en plus quand nous vîmes à nos pieds la vallée du Rhone avec ses villages, ses chalets épars, ses montagnes gigantesques et son glacier. Le petit village de Brieg était devant nous et les derniers rayons de l'astre du jour reluisaient sur le toit métallique de son château, et sur le clocher de son église. Le Rhone, ici un torrent impétueux, se précipitait vers Genève comme en se hâtant déjà de devenir ce fleuve large, tranquille et profond, que nous avons admiré dans le midi de la France. Les longs troupeaux descendaient lentement vers les fermes, de légères colonnes de fumée montaient des habitations, et nous entendions au loin le son harmonieux des cloches du soir,

Cependant nous étions encore assez loin de notre destination et il commençait à faire noir lorsque nous descendîmes à l'hôtel d'Angleterre, petite auberge sans prétention, où nous trouvâmes, néanmoins, cette propreté, politesse et confort qui sont les traits caractéristiques des hôtelleries suisses.

L. D. MIGNAULT.

# ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?  
LACORDAIRE.

*Mina Darville à Emma \*\*\**

Madame H. va mieux ou plutôt elle n'a plus qu'à se tenir tranquille, et

Le repos? le repos trésor si précieux  
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux.

N'est-ce pas ce qu'elle voulait? Pour le moment je m'en accommoderais parfaitement. Vous savez que je n'écris guère que sur le tard, et ce soir, je m'endors comme si j'avais écouté un discours sur le tarif ou causé avec M. W. C'est bien dur, de rester devant mon encrier quand mon lit est là si près. Que n'êtes-vous ici? nous causerions en regardant les étoiles. Elles sont bien belles: je viens de les regarder pour me rafraîchir. Quand j'étais enfant, le firmament m'intéressait beaucoup et je voulais absolument qu'il y eût des trous dans le *plancher* du ciel par où on voyait la lumière de Dieu. Malgré tout, il me reste encofé quelque chose de cette attraction céleste, car au sortir d'un bal je pense toujours à regarder les étoiles. Je ne veux pas dire que les bals soient le plus efficace *sursum corda*. Et pourtant je me rappelle qu'une nuit, comme je revenais d'un bal, la cloche des Ursulines sonna le lever des religieuses. Jamais, non jamais glas funèbre n'a pénétré si avant dans mon cœur. Oh, que cette cloche prêchait bien dans le silence profond de la nuit! Rendue dans ma chambre, je jetai là mes fourrures et restai longtemps devant mon miroir comme j'étais—en grande parure—et je vous assure que mes pensées n'étaient pas à la vanité. Puis, quand je fus parvenue à m'endormir je fis un rêve dont je n'ai jamais parlé, mais qui m'a laissé une impression ineffaçable. Il me sembla que j'étais dans la petite cour intérieure des Ursulines, quand tout à coup la fenêtre d'une cellule s'ouvrit, et je vis paraître une religieuse, Je ne sais comment, mais du premier coup-d'œil, sous le bandeau blanc et le voile noir, je recon-

nus cette brillante mondaine d'il y a deux cents ans, Madeleine de Repentigny. Elle me regardait avec une tendre pitié, et de la main m'indiquait la petite porte du monastère ; mais je ne pouvais avancer : une force terrible me retenait ou plutôt mille liens m'attachaient à la terre. Elle s'en aperçut et appuya son front lumineux sur ses mains jointes, alors je sentis qu'on me détachait pendant qu'une voix ravissante chantait : La douleur ici, la joie au ciel, l'amour partout.

Je m'éveillai plus émue, plus impressionnée qu'il m'est possible de dire. Ordinairement j'éloigne ce souvenir, mais ce jour là je sentis dans toute sa force la vérité de cette parole de l'Imitation : La joie du soir fait trouver amer le réveil du lendemain.

Bonsoir, ma chère amie. Vous êtes quelquefois un peu lente à répondre.

Je fis vœu cependant  
De dormir en vous attendant.

*Mina Darville à Emma \*\*\**

Vous prenez mon rêve bien au sérieux. Je m'assure que ce n'est pas à moi que Job pensait lorsqu'il a dit que *Dieu se sert des songes pour avertir l'homme*, Mon rêve s'explique suffisamment par mes émotions de la nuit, par les pensées qui m'occupaient quand je m'endormis. Pourtant, il m'en est resté une sorte de tendresse pour cette aimable Madeleine de Repentigny. Il est vrai que j'avais toujours eu un faible pour cette belle mondaine. Son souvenir me revenait souvent quand j'allais à la chapelle des saints. J'aimais cette petite lampe qui y brûle jour et nuit en témoignage perpétuel de sa reconnaissance ; j'avais même demandé qu'on m'en laissât le soin. Mais passons et Dieu veuille me laisser toujours les saines jouissances de la vie.

Ici je m'éveille aux rayons du soleil qui dore ma fenêtre, aux chants des oiseaux qui habitent le jardin, mais je ne me lève de bonne heure que de loin en loin. Pourtant j'aime le matin tout frais, tout humide de rosée, mais l'*antre*, comme disait X. de Maistre, s'accommode si bien d'un bon lit. Je crains beaucoup de n'être jamais tout à fait comme la femme forte, ni comme Angéline, que Maurice appelle l'*Etoile du*

*matin.* Il paraît qu'il est toujours le premier debout. Mais le beau mérite, quand on est amoureux, d'aller faire des bouquets dans le plus beau jardin du monde et d'attendre. Pauvre Maurice ! Je suis joliment sûre que tous les oiseaux du ciel chanteraient autour de lui sans l'empêcher de distinguer le petit bruit qu'une certaine fenêtre fait en s'ouvrant. Mais je suis en frais de compromettre l'oreille de la famille. Figurez-vous que moi qui aime tant les oiseaux je ne les reconnais pas toujours à la voix : cela choque Angéline. "Quoi, dit-elle, une musicienne, une Darville prendre le chant d'une linotte pour celui d'une fauvette !" Ce n'est pas elle qui commettra jamais pareille erreur. "Et pourtant, dit-elle, dans ma famille on n'a jamais su que croquer des notes." Cela ne l'empêche pas d'aimer la musique et de la sentir à la façon des anges. Elle dit que selon Saint-François d'Assise, la musique sera l'un des plaisirs du ciel et cette pensée me plaît beaucoup. Au fond, je crois que nous avons tous quelque crainte de nous ennuyer durant l'éternité.

C'est aujourd'hui la Saint Louis. Nous ne l'avons pas oublié. Pauvre France ! Angéline dit qu'elle *filerait volontiers la corde pour pendre la République et les républicains.* Pour ma part je n'y verrais pas grand mal, mais je demande grâce pour Victor Hugo qui a chanté *le lis sorti du tombeau.* Angéline est plus royaliste que moi ; elle me trouve tiède et Maurice n'ose avouer ses sympathies bonapartistes. Il finira par composer des dithyrambes en l'honneur du comte de Chambord. Malgré tout je m'obstine à espérer. Vous verrez que le noble prince montera un jour sur le trône avec son drapeau blanc, *ce drapeau qu'on n'a qu'à secouer pour couvrir de gloire le monde entier.* Passez-moi cet emprunt d'une belle parole, et bon-soir chère amie.

(Mina Darville à Emma\*\*\*)

Nous ayons fini nos foins et je dirais volontiers que je n'y ai pas nui, mais Angéline trouve que je m'en fais bien accroire,—que je fais sonner bien haut mes coups de râteau. Sérieusement j'aime

ces travaux obscurs,  
Qui nous ont gardés fiers en nous conservant purs.

Je voudrais que vous eussiez vu Angéline dans son costume de faneuse. Sans comparaison, je n'étais pas mal non plus et sans mentir nous avons été bien reçues. M. de Montbrun se déclara charmé. Il nous comparait aux moissonneuses de la Bible, à toutes les belles travailleuses de l'antiquité. Même il m'a dit quelques vers latins, où je crois qu'il était question des divinités champêtres. Je suis bien satisfaite. Mina Darville mêlée avec les divinités ! Il ne manquait plus que ça aux humiliations de l'Olympe !

A propos, vous saurez que le maître de céans ne va pas à ses champs sans se ganter soigneusement. Au fond, je ne vois pas qu'il y ait de quoi lui jeter la pierre, mais tout de même, je lui ai dit : Vraiment, vous m'étonnez ; j'avais toujours cru que l'homme — cet être supérieur — ne s'occupait que de la beauté de son âme. Serait-ce par orgueil de race que vous prenez si grand soin de vos belles mains d'aristocrate ?

Je lui soutiens qu'il finira par passer pour un désœuvré, pour un *bourgeois*. Ma chère amie, — vous me croirez si vous le pouvez — cet homme-là gagne à être vu de près. Sa tranquillité sereine attire, fait rêver comme le calme sur les eaux profondes. C'est une nature vraiment forte, et je ne puis le regarder attentivement sans lui mettre sur les lèvres le magnifique ; *Je suis maître de moi* d'Auguste à Cinna. Voilà ce qu'on gagne à lire les classiques ! et croyez-moi, ce serait une belle chose de troubler ce beau calme, de voir l'humiliation de ce superbe. Mais folie d'y songer. Il ne voit que sa fille. Vraiment, je ne crois pas qu'il ait une pensée où elle n'entre pour quelque chose. Parfois, je lui dis, comme Arnauld à Mme de Sévigné, qu'il a bien besoin de penser à sa conversion ; qu'il a une idole dans son cœur. Mais une ressemblance avec la *jolie patienne* ne l'effraie pas beaucoup. Je le soupçonne de porter ses lettres sur lui comme une relique et il dit à sa fille que si elle écrivait comme elle, il n'en demanderait pas plus, qu'il n'est pas, Dieu merci, de ces gens qui ne sont jamais contents. Qu'il est donc aimable avec elle ! qu'a-t-elle fait, dites-moi, pour mériter d'être si parfaitement aimée ! L'autre soir, Maurice le pria de nous lire *La fille du Tintaret*, ce qu'il fit, et vous

savez comme l'expression d'un sentiment puissant nous grise, nous autres pauvres femmes. Cet accent si passionné, si vrai me poursuit partout. Morte ! o mon amie, comme il dit cela ! Faut-il s'étonner si Angeline n'y put tenir ? si l'instant d'après elle pleurait dans ses bras, oublieuse de notre présence et de tout ? Ah ! lui aussi peut dire que *dans sa fille, Dieu l'a couronné*. Et moi, je comprends que Dieu nous demande tout notre cœur, car je hais terriblement les fractions.

(*Mina Darville à Emma \*\*\**)

Ma chère Emma, je m'en vais vous conter une petite chose. J'en ai déjà parlé à Maurice qui... mais venons au fait, s'il vous plaît.

Ces jours derniers, un jeune paysan des environs vint demander un bouquet à Mlle de Montbrun. Il devait se marier le lendemain. Aussi nous fîmes de notre mieux et le bouquet se trouva digne d'une reine. Le brave garçon le regardait avec ravissement et n'osait presque y toucher. Son amour est célèbre par ici et comme les femmes s'intéressent toujours un peu à ces choses-là nous le fîmes causer. Ah, ma chère, celui-là n'est pas un blasé, ni un rêveur non plus, je dois le dire, car il est le plus rude travailleur de l'endroit, aussi sous sa naïve parole on sent le plein comme sous la parole de bien d'autres on sent le creux, le vide. Angéline l'écoutait avec une curiosité émue et sincère ; moi je le faisais parler et finalement, nous restâmes charmées. Angéline décida qu'il fallait faire une petite surprise à ces amoureux et le jour des noces nous fûmes leur porter un joli petit réveillon. Les mariés n'étaient pas encore arrivés. Je vous avoue que leur maisonnette propre et close m'intéressa. Nous avons tout examiné : les moissons qui mûrissent, les arbres fruitiers encore petits, le jardinet qui fleurira. Tout près de la porte, deux vieux peupliers ombragent une source charmante. Angéline dit que les belles sources et les vieux arbres portent bonheur aux maisons. Celle-ci n'a à bien dire que les quatre pans, mais on y sentait ce qui remplace tout. La nappe fut bientôt mise et le réveillon sorti du panier. C'était plaisir

de voir Angéline s'occuper de ces soins de ménage dans cette pauvre maison. Elle regardait partout avec ces beaux yeux grands ouverts que vous connaissez et me fit remarquer le bois et l'écorce soigneusement disposés dans l'âtre et n'attendant qu'une étincelle pour prendre feu. Je vous avoue que ce petit détail me fit rêver.

O bonheur caché sous la cendre  
La pâle cendre du foyer.

Nous sommes revenues en philosophant. Angéline voulait savoir pourquoi dans le monde on attache de la honte à une vie pauvre, simple et frugale. Si vous l'entendiez parler des anciens Romains ! Quant à moi, j'aime ces grands noms sur les lèvres roses—j'ai un faible pour Riel, je verrais avec respect la pauvre maison où il vivait avec ses sœurs et pourtant aurais-je donc un peu de cette vieille dévotion que vous appelez le culte du veau d'or ? Je ne le crois pas, mais certains côtés du faste m'éblouissent toujours un peu. Pour se soustraire tout à fait à l'esprit du monde il faut une âme très forte et très noble. Or, les âmes fortes sont rares et les âmes nobles aussi.

*Mina Darville à Emma \*\*\**

Vous avez raison. Les mignardises de la vie confortable aident beaucoup à former les caractères faibles et ternes—les types bourgeois, comme dirait M. de Montbrun. Pauvres bourgeois ! J'en aurais long à dire sur le cotonneux, le flasque, l'effacé. M. de Montbrun dit qu'il y a un certain bien-être tout matériel qui lui donne toujours l'envie de vivre au pain et à l'eau. Croyez-moi, ce ne serait pas une raison pour refuser de dîner avec lui. Ma chère, je tourne visiblement à l'austérité, et je finirai par dire comme Salomon : Mon Dieu, donnez-moi seulement ce qui est nécessaire pour vivre. En attendant, il pleut à verse. Jamais je n'ai vu tomber tant d'eau. Qui donc a dit que la campagne par la pluie ressemble à une belle femme qui pleure ? Je ne vois pas du tout cela, mais si c'est vrai je conseille aux belles femmes de ne pas pleurer. La pluie

m'ennuie parfaitement. Mais un bon feu console de bien des choses et je ne pense pas du tout à m'aller noyer. Rien ne me dispose à causer comme une belle flambée dans une vaste cheminée. On partage assez mon goût et l'on ne paraît pas du tout s'ennuyer. Mais on trouve que j'aime terriblement les *grandes flammes*. Nous lisons souvent et c'est moi qui choisis les lectures. Vous savez que j'ai un trait de ressemblance avec la mère de madame de Grignan : j'aime les grands coups d'épée. Mais je crois qu'on commence à en être un peu fatigué.

“ Si Peau-d'Ane m'était conté,  
J'y prendrais un plaisir extrême ”

m'a dit l'autre soir le plus aimable des hôtes. Je ne me le suis pas fait dire deux fois. Tous les contes favoris de notre enfance y ont passé et nous avons passé soirée la plus folle et la plus agréable du monde. M. de Montbrun prétend que les succès de Cendrillon ont dû me faire rêver de bonne heure, mais Maurice est là pour dire que j'ai toujours préféré les contes où il y a des ogres et des petites lumières.

Ce soir, Maurice nous a lu le *Vol de l'Ame*. Je me rappelle vous avoir entendu dire que vous ne sauriez voir un beau matin d'automne sans penser un peu à cette aimable Claire à ce noble Fabien. Angéline aussi aime beaucoup ces amoureux-là. Tout à l'heure je la regardais avec Maurice et je pensais à bien des choses qui ne m'occupent guère d'ordinaire. Malgré tout, à certains moments on sent que le sacrifice vaut mieux que toutes les joies. Et d'ailleurs autour de nous tant de choses nous prêchent. Il y a déjà des feuilles sèches dans ce délicieux jardin de Valriant. Dites-moi, vous figurez-vous une feuille morte dans le paradis terrestre.

*Emma \*\*\* à Mina Darville.*

Ma chère Mina,

Non sans doute il n'y aurait jamais eu de feuilles sèches dans le paradis terrestre. Cela eut trop juré avec l'immortelle beauté, avec l'éternelle jeunesse. Je vous avoue que

je me serais fort accommodée de ces choses là. Je regrette beaucoup ce beau paradis—ce *jardin de volupté* où l'on n'aurait jamais vu de boue, (la boue vient en droiture du péché). Mais toujours, chère amie, le vrai ciel nous reste. Puisqu'il dépend de vous d'y aller pourquoi seriez-vous triste ? Je vous en prie, éloignez la mélancolie.

“ Fermez-lui l'uis au visage,  
Gardez qu'elle n'entre.”

Cette friande vit de ce qu'il y a de plus exquis dans l'âme et nous laisse toujours un peu faibles. Je l'entends de la mélancolie poétique et séduisante ; non de la tristesse grave et chrétienne. Celle-ci je vous la souhaite, car elle se change toujours en joie, et d'ailleurs, qui peut s'en défendre toujours de cette divine tristesse ;

L'infini nous tourmente,  
Une immense espérance a traversé la terre ;  
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

J'aime ces beaux vers, et soyez sûre qu'ici-bas la jouissance est la grande ennemie de l'espérance. Voilà pourquoi *l'ayse nous masche* comme disait Montaigne et pourquoi la vie religieuse apparemment si dure, est en réalité si douce.

Ma chère Mina, voici mon dernier automne dans le monde, et vous ne sauriez croire quel charme touchant cette pensée répand sur tout ce que je vois. C'est comme si j'allais mourir. Jamais la nature ne m'a paru si belle ; je me promène beaucoup seule avec mes pensées et je ne sais quelle sérénité douce qui ne me quitte plus. Déjà on sent l'automne. Mais dans notre état présent, je crois qu'il vaut mieux marcher sur les feuilles sèches que sur l'herbe fraîche. En attendant qu'il en neige, j'ai ici un endroit qui fait mes délices. C'est tout simplement un enfoncement au bord de la mer ; mais d'énormes rochers le surplombent et semblent toujours prêts à s'écrouler, ce qui m'inspire une crainte folle mêlée de charme. Malgré la distance et le sentier âpre et caillouteux j'y vais souvent. J'aime cette solitude parfaite et sauvage où l'on n'entend que le cri des goélands et le bruit de la mer. Là pas un arbuste, pas une plante ; seule-

ment quelques mousses entre les fentes des rochers et, par ci par là, quelques plumes. Il me semble que cet endroit vous plairait parfaitement, et surtout quand le soleil laisse tomber sur les vagues ces belles traînées de feu que vous aimez tant. Ce soir les plus beaux nuages que j'aie vus s'y miraient dans l'eau. Cela faisait à la mer un fond chatoyant, merveilleux, et j'ai pensé à bien des choses. Je n'ai pas oublié comme la vie apparaît alors—mais passons. Chère Mina, quoiqu'il nous en semble à certains moments, c'est le froid, c'est l'aride, c'est le terne qui fait le fond de la mer, et ce n'est pas l'amour qui fait le fond de la vie.

Voilà qui est très sage, mais je suppose que la sagesse de la femme est, comme celle de l'homme *toujours courte par quelque endroit*. Cette grande clarté du désabusement ne vous atteint pas, ne va pas jusqu'à Valriant. Je pense souvent à vos aimables *promis* (passez-moi une expression bretonne) et j'espère que vous verrez *l'humiliation du superbe*. Sans flatterie, je m'étonne qu'il tienne si longtemps. Chère Mina, vous m'avez donné bien des soucis. Vous voulez vous marier, et sous des dehors un peu frivoles vous cachez tout ce qu'il faut pour n'aimer jamais qu'un homme qui ait du caractère, de la dignité, de la délicatesse, et—j'en demande pardon à ces messieurs—tout cela me semble bien rare.

“Le commun caractère c'est de n'en pas avoir” mais *lui* a la virilité chrétienne et le charme, ce qui ne gâte rien.

Courage, ma chère. On vous trouve bien un peu frivole mais on finira par s'avancer, et cette fois là, j'espère que vous mettrez vos coquetteries de côté pour dire tout franchement comme la Belle au Bois dormant : Certes, mon prince, vous vous êtes bien fait attendre.

LAURE CONAN.

(à continuer.)

---

# UNE FEMME D'AUTREFOIS.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ MARQUISE DE MAINTENON.

L'école révolutionnaire, qui paraît aujourd'hui faire loi dans le monde, professe, on le sait, la doctrine du progrès universel et illimité. Rompre avec le passé, faire disparaître jusqu'au moindre vestige des institutions chrétiennes, tels sont les premiers articles de son programme. C'est en poursuivant cette œuvre qu'elle prétend maintenant, au nom de la liberté, changer et améliorer la condition sociale de la femme. " Il est temps, disent les révolutionnaires, il est temps que la femme soit quelque chose ! " D'où il faut conclure que jusqu'à ce jour la femme n'était *rien*, et par conséquent, était fort à plaindre.

En face de prétentions aussi grandes, il nous paraît utile d'étudier ce qu'était la femme au temps où le monde ne jouissait pas encore des inestimables bienfaits de la révolution.

Nous ne voulons pas pour cela, remonter aux âges bibliques pour étudier les grandes figures que nous montre l'histoire du peuple hébreu. Nous ne prendrons pas pour objet de nos considérations les saintes illustres des premiers siècles du christianisme, non plus que les nobles dames auxquelles les chevaliers du moyen âge vouaient leur respect et leur foi. Nous choisirons notre exemple dans un temps beaucoup plus rapproché du nôtre, dans la société française du XVIIe siècle. A cette époque, l'esprit religieux s'est déjà affaibli dans la société. La Renaissance est venue déposer dans les intelligences et dans les cœurs les germes les plus funestes d'erreur et de corruption. La réforme même dans les pays où elle n'a pas réussi à implanter l'erreur, a cependant fait pénétrer un esprit d'indépendance et

de révolte qui sape peu à peu l'autorité de Dieu et le pouvoir des rois.

Cependant avec ses erreurs et ses faiblesses, le XVIIe siècle est resté toujours le haut siècle. Malgré de nombreuses défections le christianisme y brille encore d'un vif éclat ; la foi catholique est toujours la foi du souverain et de ses sujets. Cette société, la plus brillante que l'on ait eue, est une société chrétienne.

Mais précisément à cause de cet esprit chrétien qu'il avait conservé, le XVIIe siècle a été l'objet de mille accusations et de mille calomnies. Le siècle qui l'a suivi, le siècle des philosophes s'est fait en quelque sorte un devoir de dénigrer tout ce qui se rapportait au grand siècle. Cela, du reste, faisait essentiellement partie du programme que les ennemis de la religion s'étaient tracé : Ecraser *l'infâme*, et pour cela mentir sans crainte et sans vergogne.

Nous craignons que la postérité n'ait aussi à porter un jugement sévère sur notre siècle. Mais il faudra toujours dire à sa louange que la vérité y a trouvé de vaillants défenseurs, et qu'on a réhabilité bien des renommées et des gloires que le siècle précédent s'était appliqué à ternir et à rabaisser.

C'est ce qui a lieu au sujet d'un des personnages les plus remarquables du règne de Louis XIV, madame de Maintenon. Jamais femme ne fut plus indignement calomniée. De son vivant, son élévation et sa fortune extraordinaires lui avaient valu de nombreux et puissants ennemis. L'orgueil blessé, l'ambition déçue, la jalousie, le ressentiment conspiraient ensemble pour noircir sa réputation. Après sa mort les accusations ne trouvèrent que trop de faveur auprès d'historiens imbus de préjugés et incapables de comprendre la grandeur de ce caractère. La mémoire de madame de Maintenon est restée ainsi méconnue jusqu'à ces dernières années, quand des travaux savants et consciencieux sont enfin venus nous la montrer sous son véritable jour. Cette œuvre de réhabilitation est due principalement à la publication de ses lettres et de ses autres écrits, entreprise par M. Théophile Lavallée.

M. Lavallée s'est appliqué avec un soin scrupuleux à

reproduire dans son intégrité le texte de ses lettres dont on n'avait eu jusque là que des éditions inexactes et incomplètes. Ces lettres de madame de Maintenon exprimant la pensée intime de celle qui les écrivait, nous font connaître ce qu'elle était, et nous mettent à même de l'apprécier mieux que ne pourraient le faire tous les historiens. Or, de l'étude approfondie de ces documents, il résulte avec la dernière évidence que madame de Maintenon fut un modèle accompli de la femme chrétienne dans le monde et qu'elle est digne, sous tous les rapports, de notre admiration et de notre sympathie.

L'histoire de sa vie est éminemment instructive par les exemples de vertu qu'elle nous offre ; elle est en même temps d'un intérêt singulier par les contrastes et les situations étranges qui ont marqué l'existence de cette femme illustre.

Françoise d'Aubigné appartenait à une famille originaire du Poitou. Son grand-père Agrippa d'Aubigné, s'était rendu célèbre par son dévouement au roi Henri IV, par ses écrits pleins d'esprit et de verve, et surtout par sa fermeté et son indépendance de caractère. Son fils Constant d'Aubigné, ne lui ressemblait guère, au dire de ses biographes. Prodiges, débauché, adonné au jeu et à l'ivrognerie, il mérita par ses méfaits et ses rébellions d'être maudit de son père, et de passer la plus grande partie de sa vie en prison. Il était prisonnier à Bordeaux quand il épousa la fille du gouverneur, Jeanne de Cadillac, et ce fut dans la Conciergerie de la prison de Niort que, huit ans plus tard, madame d'Aubigné, qui avait voulu partager la mauvaise fortune de son mari, mit au monde, le 27 nov. 1635, celle qui devait être un jour l'épouse de Louis XIV. La Providence voulut que cette enfant, née d'un père protestant et dans un pays protestant fut cependant baptisée dans une église catholique, ainsi que l'atteste l'acte de baptême entré aux registres de l'église de Notre-Dame de Niort.

La vie s'annonçait pour elle sous de tristes auspices. Son père était prisonnier, ruiné, déshonoré. Sa mère était une femme d'un caractère irréprochable, mais d'un extérieur froid et austère. Elle élevait ses enfants avec la plus grande sévérité.

Heureusement la petite Françoise trouva dans une de ses tantes, Mde de la Villette, à qui elle fut confiée dès sa naissance un cœur rempli de douceur et d'indulgente tendresse. Grâce à cette parente, elle put passer ses premières années loin de l'atmosphère de la prison.

Elle avait sept ans quand son père, ayant été remis en liberté, partit pour la Martinique avec sa femme et ses enfants. Dans la traversée, Françoise tomba gravement malade. Un instant on la crut morte, et l'on se préparait à la jeter à la mer quand Mde d'Aubigné sentit que le cœur de l'enfant battait encore faiblement. Plus tard à Versailles Mde de Maintenon racontait cet épisode de son enfance. "Madame, dit un courtisan, on ne revient pas de si loin pour rien."

Le changement survenu dans l'existence de Constant d'Aubigné n'avait pas eu pour effet d'améliorer sa position, ni de lui faire changer de conduite. Il mourut à la Martinique, laissant sa famille dans un état voisin de l'indigence. Mde d'Aubigné repassa en France, et Françoise fut de nouveau confiée aux soins de la Villette. On pouvait déjà remarquer en elle le germe de précieuses qualités. Elle était bonne, remplie de prévenance, et ne cherchant qu'à se rendre agréable à tout le monde. Mde de la Villette lui enseignait la vertu par ses leçons et surtout par ses exemples. Malheureusement cette dame si accomplie du reste, était protestante, et Françoise qui déjà avait été endoctrinée par son père et que sa mère avait rébutée par son inflexible sévérité, se laissa facilement entraîner par celle qui avait gagné son affection. Elle devint protestante, et résista avec opiniâtreté aux tentatives que fit sa mère pour la ramener au catholicisme.

On la retira alors des mains de la Villette pour la confier à une parente catholique, Mde de Neuillant. Cette dame, que l'on représente avoir été dure et avare, traitait rudement la pauvre Françoise, au point de l'envoyer garder les dindons. "Je commandais dans la basse-cour, racontait plus tard Mde de Maintenon, et c'est par là que mon règne a commencé ! On comprend facilement que ces mauvais traitements n'eurent pas l'effet de ramener à la religion catholique la jeune

Françoise qui avait hérité de l'énergie et de la fermeté de son grand père Agrippa d'Aubigné.

Mise en pension chez les Ursulines, on voulut encore, mais vainement, la séduire par la sévérité, jusqu'à ce que les religieuses, mieux avisées, et remarquant dans cette enfant une raison bien au-dessus de son âge, jugèrent qu'il fallait avoir recours à la persuasion et au raisonnement. En effet, la droiture d'esprit de la jeune fille lui fit bientôt découvrir de quel côté était la vérité, et une fois convaincue elle n'hésita pas à faire son abjuration.

Sur ces entrefaites Mde d'Aubigné mourut, et Françoise, alors âgée de 18 ans, se trouva seule, sans fortune et sans appui. Sa position, on le comprend, était pleine de dangers. Sa beauté et son esprit l'avaient déjà fait remarquer. Elle avait été conduite quelquefois par Mde de Neuillant chez le poète burlesque Scarron, dont la maison était alors le rendez-vous à la mode des gens du monde et des hommes de lettres. Ce personnage était du reste une véritable curiosité. Infirme, perclus et toujours malade, il conservait dans les souffrances une incroyable gaité et se moquait de la douleur, non pas tant par résignation que par stoïcisme. Il vivait d'une modeste pension qu'il recevait en qualité de *malade de la reine*. Sa conversation le faisait rechercher de tous les beaux esprits, et dans la société mondaine et frivole qui se rassemblait chez lui on pouvait trouver des noms illustres. Scarron n'eut pas de peine à reconnaître les nobles qualités de la *Belle Indienne*, comme on appelait Melle d'Aubigné. Touché du dénuement et de la position difficile de l'orpheline, il lui proposa ou de payer sa dot dans un couvent, si elle voulait se faire religieuse, ou de la prendre pour femme. Mademoiselle d'Aubigné s'estima heureuse de trouver un protecteur pour sa jeunesse exposée à tant de dangers, et elle consentit à devenir la femme, ou pour parler plus exactement, la garde-malade du poète infirme.

Les contemporains de Mme Scarron nous ont laissé son portrait. " Elle était, dit le chevalier de Méré, fort belle, et " d'une beauté qui plaît toujours, douce, reconnaissante, se- " crète, fidèle, modeste, intelligente, et pour comble d'agrè- " ment n'usant de son esprit que pour divertir ou pour se

“ faire aimer. Elle avait les plus beaux yeux du monde, dit “ Melle de Scudery ; ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés et pleins d’esprit. Elle est aimable, belle et bonne, “ disait d’elle la marquise de Sévigné. On cause, on rit “ fort bien avec elle.”

Des qualités aussi aimables et aussi solides lui donnèrent naturellement un grand ascendant sur ceux qui l’entouraient. Elle en profita pour réformer cette société, dont la conversation, comme les mœurs, étaient loin d’être toujours irréprochable. Jamais on n’eût osé se permettre devant elle une parole libre ou indiscrete. Son mari, mieux que personne, ressentit l’influence de cette vertu. “ Il était “ sérieusement libre dans ses paroles, remarque Segrais, mais “ au bout de trois mois elle l’avait corrigé de bien des “ choses.” Mais gardons-nous de croire que ce fut en l’accablant de réprimandes. Douce, prévenante et dévouée, elle prodigua ses soins au pauvre infirme, et elle égaya par le charme de sa compagnie, une existence que la maladie avait faite si pénible. Touché de son dévouement, Scarron lui en témoigna sa reconnaissance en s’appliquant à développer les talents et les brillantes aptitudes de sa jeune compagne. Il lui apprit l’italien, l’espagnol et le latin. Il la consultait sur ses ouvrages, et, paraît-il, se trouvait très bien de ses corrections. Scarron mourut en 1660 et ses dernières paroles à sa femme furent celles-ci : Je vous laisse sans bien, la vertu n’en donne pas, cependant soyez toujours vertueuse.

Devenue veuve à 25 ans, Mde Scarron se retira chez les religieuses Hospitalières, puis chez les Ursulines et, tout en menant la vie la plus régulière, elle continua d’être en relation avec la noble société qu’elle avait connue chez son mari. Mesdames de Montduvreuil et de Hendicourt recherchaient son amitié et lui ouvraient leurs maisons. La maréchale d’Albret, fort âgée et d’un caractère sérieux, l’avait admise dans son intimité et l’accueillait avec empressement chez elle. Là elle rencontrait mesdames de la Fayette, de Coulanges et de Sévigné, de Thianges et de Montespan, la marquise de Sablé, le duc de Larochefoucauld.

(à continuer.)

JOSEPH DESROSNIERS.

## REVUE POLITIQUE

---

Les rumeurs politiques sont revenues avec les pluies d'automne. Pendant trois mois tout avait été silencieux ; les journaux s'étaient tus sur les projets ministériels ; des ministres en voyage ne devaient pas songer aux affaires sérieuses. Le public vivait tranquillement dans l'attente d'une session de la législature, et remettait à quelques mois les émouvantes préoccupations électorales.

Tout a changé. Une cinquième session de la législature n'est plus probable ; le cabinet, sentant sa force, juge le moment opportun : la province sera avant un mois peut-être en agitation électorale. Les députés sont surpris comme des caissiers sommés subitement d'avoir à rendre compte ; ils comptaient sur une session et peut-être aussi—ce qui est assez naturel à la veille des élections—sur une cinquième indemnité parlementaire.

On annonce les élections pour la fin de novembre ; mais rien n'est encore officiellement connu. La nouvelle chambre serait, dit-on, convoquée immédiatement après. Aucune question d'urgence ne réclame cependant la réunion hâtive des représentants de la nation. Tout est calme. Les sessions dernières ont réglé des points difficiles, des questions qu'une opposition forte et bien dirigée pouvait avantageusement exploiter, des questions que le ministère précédent, avec sa petite majorité, était impuissant à résoudre. Les programmes—qui n'allaient pas bien loin—sont aujourd'hui exécutés en grande partie, à part du programme libéral dont l'unique article : l'abolition du Conseil Législatif, court grande chance de rester incompris.

Il est donc difficile de dire sur quel terrain va se livrer la lutte, sur quel point précis vont se concentrer les efforts opposés. Les nouveaux programmes sont à venir. Présentement le parti libéral n'en a pas, et cet état lui convient.

On a bien parlé en différents temps de la vente du chemin de fer du Nord, mais ce projet, si toutefois il existe sérieusement, n'est pas encore assez bien défini pour y asseoir un programme. Les questions de principes sociaux sont reléguées dans l'ombre pour longtemps, après la lettre de S. E. le cardinal Simeoni concernant l'influence dite indue du clergé dans les élections. Le parti libéral peut maintenant dire avec assurance que ses membres ne professent aucune doctrine dangereuse, que ses tendances sont bonnes et ses intentions droites. Les deux plateaux de la balance deviennent égalisés ; le clergé en retire le poids de son influence et de ses sympathies conservatrices. En d'autres circonstances, le parti libéral profiterait avec un immense avantage de la nouvelle position qui lui est faite, et s'il ne le fait pas maintenant ce n'est que partie remise. La désorganisation s'est mise dans ses rangs et l'enthousiasme en est disparu ; l'approche même des élections le trouve presque indifférent.

Le courant populaire est favorable au cabinet Chapleau et le moment des élections ne peut être mieux choisi à son point de vue. Il paraît avoir bien conduit l'administration financière de la province. La reprise de relations commerciales et de rapports suivis avec la France lui est due, sinon totalement au moins en grande partie. Il s'est signalé comme gouvernement d'affaires. Tout marche bien ; tout paraît prospérer matériellement parlant. Le cabinet Chapleau est arrivé au pouvoir dans un temps où les passions étaient fortement excitées. On croyait que son existence serait éphémère, on prédisait qu'il était condamné à une vie précaire comme son devancier. Il a pris une chambre auparavant hostile et il y changé en peu de temps, sans recours au peuple, une faible majorité libérale en une forte majorité conservatrice. Les sessions se sont succédé sans amener de réaction. La phalange conservatrice n'a fait que s'accroître pendant que diminuaient les forces de l'opposition. Beaucoup de difficultés ont été aplanies comme par enchantement ; les accusations sont moins vives et le ressentiment est tombé. Nous jouissons du calme autant qu'il est possible d'en jouir sur une mer politique. Chacun a les yeux tournés vers "les affaires". Nous suivons comme malgré nous

l'impulsion vigoureuse du tarif ; nous saluons tous la venue des capitaux étrangers et la formation des grandes sociétés industrielles qui doivent exploiter nos ressources. Adversaires comme amis sont obligés—par principe—de battre des mains et de donner crédit au ministère des efforts qu'il a faits.

Comme indice de la désorganisation du parti libéral, il faut mentionner la retraite de l'honorable M. Mercier. C'était le chef réel de la gauche à Québec, bien qu'il n'en fût pas le chef nominal. Cette retraite ne peut être que temporaire. Un homme qui a montré autant d'ambition politique que M. Mercier, un homme qui aime les luttes oratoires et qui sait plaire aux foules, un homme qui se sent assez fort pour imposer ses vues à un parti, ne se retire pas subitement de l'arène qui lui plait, sans caresser l'espoir d'y revenir bientôt, plus populaire et plus acclamé. Ce doit être une tactique habile. Le fameux Hanlan, désireux de créer de l'émoi dans le monde du "sport" a annoncé tout à coup qu'il abandonnait la rame. Mais quelques sollicitations et le défi d'un rival ont de nouveau ramené le "champion" à son canot. La même histoire s'est souvent répétée dans tous les genres de choses. M. Mercier nous reviendra. N'est-ce pas Achille qui veut, par un repos intempestif, faire sentir la nécessité de sa présence ? Quand le clairon sonnera l'heure des grandes luttes, le fougueux tribun ne fuira pas les tribunes. Les triomphes populaires grisent comme le vin, et celui qui en a eu en veut encore.

On attribue la retraite subite de M. Mercier aux désaccords qui existent dans le camp libéral. Venu à Montréal pour mieux commander à son parti, le jeune chef a été désappointé de trouver de la résistance. Ses vues n'ont pas rencontré une approbation générale, et l'organe du parti a pris une position tranchée contre la nouvelle direction proposée. M. Mercier voulait, paraît-il, se rapprocher des conservateurs pour former ce que l'on appelle une coalition. Pendant quelque temps, il a cru réussir ; les négociations progressaient. M. Chapleau et M. Mercier se sentaient irrésistiblement attirés l'un vers l'autre, et, ayant posé leurs programmes respectifs, ils ont reconnu qu'ils différaient peu et

qu'une entente était possible. Si leurs tentatives de rapprochement n'ont pas réussi, il ne faut s'en prendre qu'aux circonstances et aux autres hommes politiques intéressés, et non à une différence de principes. Jamais encore, dans notre histoire parlementaire, pareils efforts de conciliation de tendances n'ont été faits. Les plus farouches adversaires du cabinet Chapleau, ont prêté l'oreille aux paroles amicales du premier ministre et se sont sentis portés à déposer leurs haines réelles ou supposées. C'est un phénomène qui vaut la peine d'être mentionné. Jamais hommes publics n'ont été plus attaqués ni plus vilipendés par leurs adversaires que ceux qui composent aujourd'hui le cabinet provincial. Et cependant, peu s'en est fallu, si on en croit le témoignage d'un historien très-contemporain, que les bandits de la veille ne devinssent les amis du lendemain.

Ces tentatives de coalition ont divisé les libéraux : elles sont cause de leur désorganisation actuelle. Les élections prochaines ne seront donc pas agitées et violentes comme les précédentes. Mil huit cent soixante dix huit, d'ailleurs fera époque ; jamais les orateurs populaires n'ont dépensé plus de feu sacré : jamais année n'a été plus mémorable sous le rapport de l'agitation purement politique. On ne discute plus maintenant le coup d'Etat du 2 mars, ni la destitution du lieut.-gouverneur Letellier ; et, pour dire le vrai, on ne discute rien qui vaille. Les orateurs cependant trouvent le moyen de placer des harangues longues et passionnées.

La Cour Criminelle qui siège à Montréal est actuellement un centre d'attraction. Un public nombreux y suit les phases d'un procès important où sont concernés des hommes politiques fort en vue. Au banc des accusés, M. W. Laurier, ex-ministre fédéral, a succédé au meurtrier Hayvern, condamné à mort. Il est accusé de libelle diffamatoire contre M. L. A. Sénécal, surintendant du chemin de fer du Nord. Le vingt avril dernier un article violent intitulé " la caverne des 40 voleurs " était publié par l'*Electeur*, journal libéral de Québec. M. Sénécal y était désigné comme un chef de bandits, volant sans scrupules les deniers publics et les distribuant à ses complices. L'article fit sensation, à cause de

sa violence ; jamais journal ne s'était encore attaqué de la pareille façon à des hommes publics. Aussi le gérant de la feuille libérale était-il arrêté quelques jours après. L'enquête préliminaire a montré que l'article ne venait pas de la plume de l'un des rédacteurs du journal, ni du gérant. La rumeur publique désignait M. Laurier. C'était lui en effet ; le manuscrit de l'article est venu aux mains des accusateurs, et l'origine en a été attestée à l'évidence. La cause se continue au moment où je trace ces lignes, et elle se continuera peut-être encore assez longtemps. Les avocats font toutes sortes d'objections préliminaires que le tribunal doit considérer et décider avant d'aller plus loin.

M. Mathieu ayant été nommé juge à Joliette en remplacement de l'honorable juge Olivier, décédé, le mandat du comté de Richelieu est à gagner. On parle de diverses candidatures ; les aspirants devront probablement attendre les élections générales.

Une autre vacance de siège—au parlement fédéral celle-ci—va, dit-on, se produire bientôt, pour une raison semblable. M. Girouard, député de Jacques-Cartier, aurait les plus grandes chances d'être nommé septième juge de la Cour Supérieure à Montréal. La proclamation du gouvernement provincial qui doit créer la place à donner, est encore à venir et c'est elle qui retarde la nomination officielle de M. Girouard. Le gouvernement fédéral a mis de côté les prétentions anglaises dont nous parlions dans notre dernière chronique. C'est un acte de justice envers les Canadiens-français. Un devoir semblable incombe encore au même pouvoir. L'hon. E. G. Penny, sénateur, que la mort vient d'emporter, représentait une division sénatoriale toute canadienne-française. Pourquoi les citoyens de la division Alma n'auraient-ils pas un sénateur de leur race ?

Une grande démonstration politique a eu lieu à Sorel le 12 octobre à l'occasion de l'inauguration des travaux de la rivière Yamaska et du havre de Nicolet. Ces améliorations publiques étaient demandées depuis longtemps. Chaque session ramenait à ce sujet les mêmes demandes, les mêmes interpellations et aussi les mêmes réponses évasives. Sir

Hector Langevin, arrivé au ministère des Travaux Publics, a jugé que ces travaux seraient d'une grande utilité et, aidé par les instances des députés des comtés intéressés, il a obtenu de ses collègues l'argent nécessaire. La province de Québec aura donc maintenant sa part dans la distribution des travaux publics. Il fut un temps où elle ne pouvait avoir autre chose que les sommes nécessaires à l'élargissement du canal Lachine, amélioration aussi profitable à la province d'Ontario qu'à elle-même. Le gouvernement fédéral, aussi, est plus en état de répondre aux demandes de ce genre, les surplus dans nos finances devenant considérables.

Une bien triste nouvelle à enregistrer. Les édifices du séminaire de Ste-Thérèse ont été totalement détruits par le feu, mercredi le 5 octobre. En quelques heures l'élément destructeur a fait son œuvre. Rien ou presque rien n'a été sauvé. Les élèves étaient au réfectoire lorsque l'incendie s'est déclaré dans les étages supérieurs. Leurs effets d'habillement et leurs livres étaient dans des endroits devenus en un instant inaccessibles. Tout a été perdu. Le soir les élèves reprenaient sans bagage le chemin du logis paternel après un simple mois d'études. Le village n'a échappé qu'à grande peine à la destruction.

Les secours sympathiques n'ont pas manqué aux directeurs du séminaire. Des listes de souscriptions ont immédiatement commencé à circuler ; plusieurs personnes ont donné des montants considérables. Les autorités du séminaire se sont mises à l'œuvre et ont réussi à trouver en quelques jours un local suffisant pour la continuation des classes. La reconstruction des édifices détruits ne tardera pas. On estime les pertes à cent cinquante mille piastres. A quelques mois de distance, deux grandes institutions d'enseignement supérieur, les séminaires de Rimouski et de Ste-Thérèse, ont subi le même triste sort.

\*\*\*

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nos yeux se sont souvent tournés vers Rome. Jamais le public n'est aussi longtemps demeuré dans l'indécision ; jamais non plus nouvelles contradictoires ne se sont succédé aussi régulière-

ment. Au moment où j'écris, l'on ne peut dire que l'incertitude soit disparue, malgré la publication des lettres du cardinal Siméoni. On s'attend encore à quelque autre chose ; les yeux demeurent obstinément fixés vers Rome, comptant avec anxiété les heures qui nous séparent de l'arrivée des courriers transatlantiques.

Cet état d'incertitude et d'attente a sa raison d'être, et il se comprend. L'Université-Laval a d'abord annoncé qu'elle avait gagné sa cause. Elle a publié ensuite une dépêche en ce sens envoyée de Rome par S. G. Mgr Racine. Le 29 septembre, M. l'abbé Dumesnil télégraphia du même endroit qu'une décision était en effet intervenue avant la plaidoirie, mais que la question était reconsidérée.

Quelques jours après, l'Université Laval publiait une dépêche de S. E. le cardinal Simeoni disant que la nouvelle donnée par M. l'abbé Dumesnil était dénuée de fondement. L'hon. sénateur Trudel, délégué de Montréal à Rome, interrogé à ce sujet par le cable, répond qu'il a vu le cardinal Simeoni et que ce dernier ne connaissait pas " tout " le télégramme de M. l'abbé Dumesnil.

Le public en est là ; les explications viendront par lettre. En attendant M. Trudel mande aux professeurs de l'Ecole de Médecine qu'il commencera à plaider leur cause le 26 septembre devant la Propagande. Une question réglée ne se discute plus, et cette dernière nouvelle ferait croire que la décision rendue n'est pas finale.

Quelques détails ont cependant transpiré et sont parvenus aux oreilles du public. La décision publiée par l'Université Laval a été rendue sans que les délégués opposés aient eu l'opportunité d'exposer leurs vues. On dit que le 26 septembre la Congrégation de la Propagande faisait un rapport sur la question après avoir ouï les délégués de Laval, et que c'est sur ce rapport, fait *ex parte* comme on dit en style légal, que la décision publiée a été rendue. Les délégués de la partie adverse, à peine parvenus à Rome, n'auraient même pas eu connaissance de ces actes.

Quant à la lettre concernant " l'influence indue " il est à peu près inutile de dire que le public ne l'attendait pas. On ignorait généralement que la question avait été portée à

Rome et cette espèce de condamnation publiée *ex abrupto* contre ceux qui travaillent à amender nos lois électorales et les rendre plus conformes aux droits de l'Eglise, a pris tout le monde par surprise. Cette question qui pouvait devenir embarrassante pour le ministère provincial, cessera donc d'être agitée, à moins qu'il n'intervienne un ordre de la cour romaine.

Sa Grandeur Mgr Laffèche, évêque des Trois-Rivières, sera avant peu à Rome. Son départ, retardé jusqu'à présent pour des causes particulières, aura lieu dans quelques jours.

\*\*\*

Le président Arthur est devenu l'énigme du jour aux Etats-Unis. Sur lui sont fixés les regards interrogateurs de tous les hommes politiques de la grande république. C'est en lui que résident pour trois ans les destinées de tout un peuple. Quels hommes va-t-il choisir pour l'assister ? Les ministres du défunt président sont restés provisoirement en charge sur la prière du général Arthur. L'ex-sénateur Conkling, dont le prestige était disparu depuis la défaite qu'il a subie dans la législature d'Albany, redevient en faveur, reprend son influence. Derrière lui se montre le général Grant. Blaine s'efface.

Le sénat s'est réuni en session extraordinaire le 10 octobre. Les démocrates se trouvant par hasard en majorité ont élu un président provisoire de leur parti, M. Bayard. Mais le lendemain deux nouveaux sénateurs républicains, MM. Lapham et Miller, ayant prêté leur serment d'office les républicains se virent de nouveau en majorité et M. Bayard dût céder la place à M. David Davis.

L'autopsie faite sur le corps du président Garfield a excité des commentaires. Les savants médecins qui ont entouré pendant quatre-vingts jours la couche funèbre de l'illustre malade, se sont, paraît-il, trompés gravement dans leur diagnostic. La balle, d'abord, n'avait pas traversé le foie et ne se trouvait pas à l'endroit supposé. Ensuite le traitement imposé au patient aurait été, d'après certains critiques, contraire aux récentes notions de la science et aurait même contribué à déterminer l'issue fatale. Grand émoi dans la profession médicale à la lecture de ces critiques. La haute

position du malade et la grande réputation professionnelle des médecins qui l'ont soigné, donnaient à ces commentaires un intérêt particulier. Les médecins attaqués se défendent sur le même ton.

Guiteau, laissé un peu dans l'ombre pendant la maladie de M. Garfield, est redevenu l'homme notoire. La victime étant morte, le public s'occupe du bourreau. Le procès criminel est commencé. On s'attend à une condamnation à mort, malgré que l'assassin ait donné des preuves assez évidentes d'aliénation mentale.

Les fêtes du centenaire de Yorktown sont commencées le 18 octobre. Elles sont brillantes. La présence des délégués français en rehausse l'éclat. Ce n'est pas souvent que les Etats-Unis daignent reconnaître que sans le concours de la France, ils n'auraient pas gagné leur indépendance.

Le gouvernement de Calderon n'existe plus réellement au Pérou. Pierola seul représente l'autorité chez la nation vaincue. Un pouvoir régnant sous la protection des canons chiliens n'inspirait aucune confiance. Pierola commande à des troupes encore nombreuses ; il pousse ses incursions jusqu'aux portes de la capitale. C'est avec lui que le Chili devra traiter.

\*\*\*

L'Irlande retombe dans l'agitation. Le calme des mois derniers a été brisé, tout-à-coup, par un acte plus énergique que politique du gouvernement anglais. Le chef de la ligue agraire, Parnell, a été arrêté le treize octobre à la station de King's Bridge, en se rendant à une convention à Kildare. Il s'est vu soudain entouré de gendarmes et il est devenu prisonnier sans connaître au juste le motif de son arrestation. Il est accusé d'avoir encouragé les agitateurs à se servir de l'intimidation pour empêcher les fermiers de payer leurs rentes et de profiter de la nouvelle loi agraire.

La nouvelle de l'arrestation de Parnell se répandit comme l'éclair en Irlande. Elle alla enflammer des animosités calmées, réveiller des sympathies qui s'éteignaient. Les paysans irlandais se sont sentis atteints. Le prestige de Parnell va redoubler par la persécution. Le jeune chef perdait évidemment du terrain en Irlande ; sa parole n'était plus écoutée avec la même attention ; la ligue agraire tombait en discrédit.

dit, et les efforts du clergé achevaient de pacifier les populations passionnées. L'action soudaine du gouvernement va entraver l'œuvre de pacification qui s'opérait lentement, mais évidemment. Les mesures énergiques commencées par l'arrestation de Parnell se sont continuées par l'arrestation de plusieurs autres agitateurs. La ligue agraire va transporter à l'étranger ses quartiers généraux et ses papiers les plus précieux ou les plus compromettants.

La police est en armes. Des foules assemblées dans les rues de Dublin ont été dispersées à coups de bayonnettes. Plusieurs émeutes ont eu lieu dans diverses autres villes. Les prisons vont regorger de détenus.

Le procès de Parnell finira probablement comme celui de décembre et janvier derniers, c'est-à-dire par un acquittement. Il ne se trouvera pas en Irlande douze petits jurés pour porter un verdict contre le chef de la puissante ligue qui tient en échec le gouvernement anglais. Parnell reparaitra sur les tréteaux publics, applaudi, fêté et grandi, et l'Angleterre n'aura rien gagné. Toute l'Irlande se soulève; des assemblées publiques, des démonstrations d'indignation ont lieu sur tous les points.

\*\*\*

Le traité de commerce entre l'Angleterre et la France a été prolongé de trois mois à compter du huit novembre prochain. C'est une concession faite à l'Angleterre, car c'est elle qui tient le plus à ce que les relations commerciales ne soient pas changées entre les deux pays. Les classes industrielles et commerciales en France n'ont pas accueilli cette nouvelle avec faveur; quelques-uns de leurs organes se sont même montrés très-mécontents. Le ministère explique ses concessions par des raisons politiques; il paraît que la bonne entente entre les deux pays était urgente et que la prolongation du traité de commerce pouvait seule dans le moment amener cette entente. Le public français ne paraît pas en avoir su davantage. On a souvent murmuré contre ce système constant de concessions au bénéfice de la fière Albion; la république ne fait pas mieux sous ce rapport que les autres régimes. L'Angleterre cherche avant tout ses intérêts commerciaux et une nation ne peut entrer dans ses

bonnes grâces qu'en n'opposant pas d'obstacles douaniers aux produits des manufactures britanniques.

On peut se demander si l'Angleterre, cette fois, va stipuler pour ses colonies. Le Canada a un grand intérêt à entrer dans les avantages du traité ; ses relations avec la France deviennent nombreuses et importantes. Il n'y a pas longtemps, des personnes haut placées ayant songé à demander au gouvernement français des avantages commerciaux pour le Canada, le cabinet de St-James s'en est ému, et s'est hâté de déclarer que la Confédération canadienne, étant une colonie anglaise, ne pouvait stipuler pour elle-même. Nous voulons bien nous servir de l'intermédiaire de la mère-patrie pourvu qu'elle ne fasse pas la marâtre et qu'elle ne mette pas obstacle à nos projets. Le joug anglais ne pèse guère sur nos épaules ; nous sommes habitués à le considérer comme une protection plutôt que comme un fardeau. Mais il ne faudrait pas que l'Angleterre nous le fit sentir trop fortement. Il est à espérer que le commissaire canadien à Londres surveillera de près les négociations qui vont se continuer au sujet du traité de commerce anglo-français et qu'il obtiendra pour notre pays une partie au moins des faveurs accordées à la métropole.

On croit que les affaires égyptiennes ont contribué à ramener l'entente commerciale entre l'Angleterre et la France. Ces deux puissances ont sur les bords du Nil des intérêts communs menacés par l'insurrection des militaires et la faiblesse du Khédive. La coopération est nécessaire ; la France embarrassée en Tunisie ne peut agir seule.

On n'est guère mieux renseigné maintenant que le mois dernier sur les agissements des insurgés arabes au nord de l'Afrique. Il paraît que les maraudeurs sont, pour le moment, insaisissables. Les généraux français déclarent qu'ils ne peuvent lancer leurs soldats sous ce climat brûlant avant la saison d'automne et les pluies qui l'accompagnent. Si la température se comporte en Algérie comme au Canada, le moment d'agir est venu, et ma prochaine revue aura de grandes nouvelles à enregistrer. Les Arabes n'ont pas peur des ardeurs du soleil, et ils profitent de l'inaction des troupes pour commettre leurs rapines et leurs déprédations.

La France prépare une expédition dans le sud de la province d'Oran, voisine du Maroc. La frontière algérienne de ce côté n'a jamais été bien définie, et il y a encore à ce sujet des prétentions opposées. La ville de Figuig est à peu près sur la ligne de séparation entre l'empire du Maroc et et la colonie française. Appartient-elle au sultan de Fez ou à la république française? Grande question. La ville profite de sa position pour n'obéir à personne; elle est un repaire de maraudeurs, un foyer d'insurrection. Les généraux français ont désigné la ville comme un point important à occuper, et un corps d'expédition y sera envoyé. Le Maroc ne pourra manquer d'en être mécontent; il fera ses revendications; et la France, pour avoir la paix, paiera.

Les troupes françaises entourent Tunis. Elles ne pénètrent pas dans l'enceinte de la ville. Le bey, comme cela, se croit encore le maître. Les Français cependant ne règnent véritablement que dans les endroits occupés militairement. L'insurrection les entoure.

\*\*\*

La diplomatie européenne se demande encore ce que révèle de secrets l'entrevue du Czar de Russie et de l'empereur d'Allemagne à Dantzig. Bismarck avait l'air tellement satisfait qu'il doit y avoir quelque anguille sous roche. On a annoncé une autre entrevue entre le Czar et l'empereur d'Autriche.

Bismarck se rapproche du Vatican. Les négociations ont déjà produit de bons résultats. Plusieurs évêques ont pu prendre leurs sièges épiscopaux. Le grand chancelier prussien, après avoir été persécuteur, aurait-il compris que le pouvoir religieux, loin d'être un danger pour l'Etat, est au contraire l'une des bases les plus solides de l'édifice social? On ne peut s'empêcher de remarquer le contraste qui existe entre les nations protestantes et les nations catholiques. Les premières apprécient le pouvoir religieux, et loin de créer de nouveaux obstacles à l'Eglise catholique, elles travaillent à faire disparaître ceux qui existent; les secondes ne cessent de s'agiter pour chasser les saines traditions religieuses, les forts principes qui ont été leur sauvegarde, qui ont assuré dans le passé leur grandeur intellectuelle et matérielle et leur prépondérance.

GUSTAVE LAMOTHE.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

NUOVA ITALIA ED I VECCHI ZELANTI.—Ouvrage condamné par le Saint Office, avec cette mention : *Auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.* A l'index.

Mgr Battandier, docteur en théologie et camérier secret de Sa Sainteté, vient de publier un excellent aperçu critique de ce livre, et nous transcrivons quelques-unes de ses remarques. Prêtre, ex-jésuite expulsé de la Compagnie, M. Curci est maintenant un fervent adepte de la Nuova Italia, et semble avoir pris à tâche de combattre les vrais catholiques qu'il désigne sous l'épithète de *Vecchi Zelanti*. Il s'est soumis extérieurement au décret qui le condamne ; du reste il pressentait sa condamnation ; car, raconte le prélat, un certain comte Conestabile à qui il communiqua les premières épreuves de son ouvrage lui dit aussitôt : " Mais ce livre sera mis à l'index." " Je le sais," répliqua Curci, " et je me soumettrai ; je suis convaincu d'ailleurs que cet arrêt sera l'effet de la passion, et non le fruit d'un jugement droit et impartial, mais l'autorité est l'autorité. Attaquer le principe même du jugement, l'impartialité du juge, sont de facheux antécédents, et l'on peut craindre de ne voir dans cette apparente obéissance qu'un échappatoire pour se retirer d'un pas difficile. Ces réflexions sont du docteur romain, qui ne craint pas d'ajouter que selon toute les apparences, le malheureux auteur est g assement payé pour faire la guerre à l'Eglise.

Arrivant à l'examen même du livre, Mgr Battandier en extrait un certain nombre de propositions dont il montre aisément l'absurdité et l'incohérence, particulièrement celles qui ont trait aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, au syllabus et à la définition de l'infailibilité ; il reproche aussi au P. Curci de sembler prendre E-Olivier pour une autorité théologique et pour guide dans ses théories sur l'amovibilité des curés, et autres questions de même nature. L'ex-jésuite termine son ouvrage par un chapitre dans lequel il cherche à expliquer sa sortie de la compagnie et qu'on pourrait intituler *pro judá sud* ; mais cette apologie ne ressemble que par le titre au beau traité de St-Athanase, et Mgr Battandier fait promptement justice des injustes accusations de Curci contre les Jésuites. Il termine sa critique en disant que l'ouvrage du prêtre libéral est plus qu'un mauvais livre, c'est une mauvaise action.

EUSÈBE.